

SOMMET

**M. Benabderrahmane représente le Président Tebboune au Sommet arabo-chinois pour la coopération et le développement à Ryadh**

P.16

ALGÉRIE - CHINE

**Sommet sino-arabe : le Premier ministre s'entretient à Ryadh avec son homologue libanais ...**

**... et avec son homologue irakien**

P.4

CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

## M. Lamamra souligne l'engagement de l'Algérie à défendre les priorités et les intérêts de l'Afrique

Le ministre des affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Ramtane Lamamra a réaffirmé jeudi soir à Oran l'engagement de l'Algérie dans la promotion de l'agenda de paix, de stabilité, de développement et d'intégration au niveau continental, ainsi que la défense des priorités et des intérêts de l'Afrique.

Dans son allocution de clôture de la 9<sup>ème</sup> Conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, M. Lamamra a souligné que l'Algérie, dont la candidature au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU avait précédemment reçu « le soutien de l'Union africaine, est engagée, à travers son bilan de loyauté, à promouvoir l'agenda de la paix, de la stabilité, du développement et de l'intégration au niveau continental.

P.16



CONSTANTINE

**M. Aoun appelle les responsables de Sidal à lancer "vite" la production de l'insuline**

P.3

PÊCHE DU THON ROUGE

**Le quota de l'Algérie sera porté à 2.023 tonnes l'année prochaine (Salaouatchi)**

P.4

DÉFIS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

**Le ministre de l'Agriculture présente l'expérience algérienne à Abidjan**

P.4

SANTÉ

**CAVERNOME CÉRÉBRAL : qu'est-ce que c'est ?**

Pp 08 - 09

F   T B A L L

CLASSEMENT FIFA (DAMES)  
**L'Algérie termine l'année à la 80<sup>e</sup> place**

P.14



11<sup>E</sup> FICA

**Le cinéma féminin et la condition sociale de la femme en question**

P.12

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN ZONES URBAINES

**10 morts et 363 blessés en une semaine (Sûreté nationale)**

P.2

## MÉTÉO

### Pluies orageuses sur l'est du pays (BMS)



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront plusieurs wilayas de l'est du pays à partir de vendredi soir, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Placé au niveau de vigilance "Orange", le bulletin concerne les wilayas de M'Sila, Batna, Biskra, Oum El Bouaghi, Khenchela et Tébessa, et ce du vendredi à 18h00 au samedi à 06h00, où les quantités de pluies estimées oscilleront entre 20 et 40 mm, précise la même source, ajoutant que des rafales de vents sous orages sont également prévues durant la validité du bulletin.

## SÉTIF

### Saisie de quantités de cocaïne et de comprimés psychotropes (sûreté)



Les éléments de la brigade anti-stupéfiants relevant du service de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sétif ont mis un terme dans deux opérations distinctes à l'activité de quatre trafiquants de drogue et saisi 16 grammes de cocaïne et 720 comprimés psychotropes, a-t-on appris jeudi auprès de cette instance sécuritaire.

Les deux (2) opérations ont été effectuées suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'implication de deux individus dans le trafic de psychotropes, alors que deux autres sont spécialisés dans la commercialisation illicite de drogues dures au niveau du centre-ville de Sétif, a déclaré à l'APS le responsable de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Abdelouahab Aissani.

Les investigations engagées sur le terrain par un groupe de policiers en civil ont montré, a fait savoir l'officier de police Aissani, que les deux premiers suspects utilisant une moto dans cette activité illégale ont été appréhendés avec en leur possession 720 comprimés de médicament à usage psychotrope.

Les deux autres individus, a ajouté la même source, ont été arrêtés dans une seconde affaire liée à la commercialisation illicite de drogue dure, avec la saisie de 16 g de cocaïne, d'armes blanches prohibées et une somme d'argent de 2,5 millions DA.

Un dossier pénal a été établi à l'encontre de l'ensemble des mis en cause pour possession et vente illégale et sans autorisation de drogues dures (cocaïne) et substances psychotropes, a révélé la même source.

Les quatre personnes ont été ensuite présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif, a-t-on conclu.

## BISKRA

### Saisie de 2,3 kg de cocaïne et arrestation d'un individu



La brigade de la Gendarmerie nationale d'Ourlal (Biskra) relevant du groupement territorial de ce corps sécuritaire a procédé à la saisie d'une quantité de cocaïne estimée à 2,3 kg et à l'arrestation d'un individu impliqué dans cette affaire, a-t-on appris jeudi auprès des services du même corps constitué.

L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations faisant état d'une tentative de faire passer une quantité importante de cocaïne vers les wilayas du Nord du pays, ce qui a permis, suite à un contrôle, la saisie de ladite quantité de drogue dure, a précisé la même source, expliquant que la matière blanche (cocaïne) était dissimulée sous les sièges d'un bus de transport des voyageurs.

Un dossier judiciaire a été constitué sur cette affaire, en attendant la présentation du présumé trafiquant devant les instances judiciaires compétentes.

## M'SILA

### Un mort et quatre blessés dans un accident de la route à Sidi Ameur



Une personne est décédée et quatre autres ont été blessées suite à un accident de la circulation survenu jeudi au lieu-dit Essagua relevant de la commune de Sidi Ameur (100 km au sud-ouest de M'sila) a indiqué la cellule de communication de la Protection civile de wilaya.

L'accident s'est produit suite au dérapage puis au renversement d'un véhicule léger qui roulait sur l'axe du chemin de wilaya 06 dans la commune de Sidi Ameur, ont précisé les services de la Protection civile, ajoutant que l'accident a provoqué le décès d'une personne âgée de 48 ans et a causé des blessures à quatre autres.

Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de cet accident, a-t-on indiqué.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN ZONES URBAINES

### 10 morts et 363 blessés en une semaine (Sûreté nationale)

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 363 autres ont été blessées dans 324 accidents corporels de la circulation survenus en zones urbaines durant la période allant du 29 au 5 décembre, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Comparativement aux chiffres enregistrés durant la semaine écoulée, le bilan des accidents de la circulation fait état d'une baisse du nombre des accidents (-13) et de celui des blessés (-31), tandis que le nombre des morts a augmenté (+02), a précisé le communiqué.

Selon les mêmes données, "le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+96%), en raison notamment du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue, du manque de vigilance au volant et d'autres facteurs liés à l'état du véhicule", ajoute le communiqué.

## JUSTICE

### Tribunal de Dar El Beida: le chef du mouvement terroriste "MAK" condamné à perpétuité



Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beida (Alger) a condamné, vendredi, le chef du mouvement terroriste "MAK", Ferhat M'henni à perpétuité et confirmé le mandat d'arrêt international émis à son encontre pour plusieurs chefs d'accusation, notamment "atteinte à l'unité nationale et à la stabilité des institutions de l'Etat en créant un climat d'insécurité".

Le tribunal de Dar El Beida a condamné à la même peine, onze (11) autres accusés en fuite. Des verdicts, allant de l'acquittement à 4 ans de prison ferme, ont été également prononcés contre 5 accusés arrêtés.

Le chef du mouvement "MAK" et ses coaccusés ont été poursuivis dans la même affaire pour "création et appartenance à une organisation terroriste", "diffusion des idées d'une organisation terroriste, incitation à la haine et à la violence", "atteinte au prophète Mohammed (QSSS) et profanation du Saint Coran".

Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beida avait condamné le 14 novembre dernier par contumace, le chef de file du mouvement séparatiste et terroriste "MAK", Ferhat M'henni, à perpétuité pour création d'une organisation terroriste et atteinte à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale.

Le 24 novembre dernier, le même tribunal a condamné Ferhat M'henni à perpétuité et confirmé le mandat d'arrêt international émis à son encontre pour des chefs d'accusation liées aux meurtres de Djamel Bensmail, assassiné en août 2021 à Larbaâ Nath Irathen, dans la wilaya de Tizi Ouzou.

## ARCHÉOLOGIE

### Sétif: démantèlement d'un réseau criminel de fouilles sans autorisation et récupération de pièces archéologiques



Un réseau criminel composé de quatre personnes s'adonnant à des fouilles archéologiques sans autorisation a été démantelé par les éléments du groupement de la wilaya de Sétif de la Gendarmerie nationale, qui ont récupéré diverses pièces archéologiques, a-t-on appris jeudi auprès de ce groupement.

La même source a précisé à l'APS que l'opération qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le pillage des biens culturels et contre les fouilles archéologiques sans autorisation, a permis la récupération de 70 pièces de monnaie archéologiques, une statue et des bijoux en métal ainsi que 13 pierres précieuses de diverses couleurs et un appareil de détection de métaux et matériel de fouille.



## CONFÉRENCE D'ORAN SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE M. Lamamra : "L'Algérie prendra des initiatives supplémentaires pour renforcer la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme en Afrique"

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Ramtane Lamamra a déclaré jeudi soir à Oran que l'Algérie, en sa qualité de coordinatrice de l'action africaine pour renforcer la lutte contre le terrorisme et criminaliser l'extrémisme violent sur le continent, prendra des initiatives supplémentaires pour renforcer la coopération aux niveaux international et africain afin de lutter contre ce fléau.

Le ministre a souligné durant la conférence de presse qu'il a animée en marge de la clôture de la conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, que « le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a été désigné par ses homologues africains comme coordonnateur de l'action africaine pour renforcer la lutte contre le terrorisme et criminaliser l'extrémisme violent sur le continent africain ».

Dans ce contexte, il a assuré que « l'Algérie intensifiera les mesures et initiatives dans le domaine de la lutte contre le terrorisme sur le continent ».

Dans son évaluation de cette conférence, M. Lamamra a souligné qu'elle a été « une réussite sur tous les critères », d'autant qu'elle a connue une forte participation, puisque tous les membres du Conseil de paix et de sécurité de l'UA étaient présents à différents niveaux, dont le niveau ministériel, un certain nombre d'autres pays africains et certains partenaires européens tels que la Suisse et la Norvège, en plus d'un nombre de chefs d'instances internationales relevant des Nations Unies.

Il a également estimé que la 10ème édition de cette conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique sera un « point déterminant » dans l'action africaine commune pour promouvoir la paix et la sécurité en Afrique.

Les participants au processus d'Oran ont sou-



ligné, a-t-il ajouté, que « le continent africain dispose de cartes gagnantes » face à la situation internationale tendue, estimant que la situation internationale actuelle, contrairement à ce que certains pourraient penser, « donne au continent africain une plus grande marge de manœuvre ».

Il a ainsi relevé que les participants au processus d'Oran ont démontré que le continent africain a le désir, la volonté et la capacité de relever ces défis et d'imposer sa présence en tant qu'acteur fort ayant la capacité d'innover, ce qui lui permet d'influer positivement sur le cours des événements sur la scène internationale.

Concernant la situation en Libye, le ministre a affirmé que la position de l'Algérie est très claire et que les engagements de l'Algérie sont connus, « car elle appelle à une solution libyenne aux problèmes de la Libye, qui inclut la réconciliation nationale entre tous les

Libyens », a-t-il rappelé. Il a estimé que cette solution doit aboutir à des élections démocratiques qui permettront au peuple libyen de choisir ses dirigeants à tous les niveaux.

Il a également indiqué que les forces étrangères devraient être évacuées, les milices devraient être démantelées, les flux d'armes devraient être arrêtés et un environnement propice à la tenue d'élections devrait être assuré.

De son côté, le Ministre nigérian des Affaires étrangères et président du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour le mois de décembre, Geoffrey Onyeama, a apprécié les efforts déployés tout au long du processus d'Oran, qu'il a qualifié de « réussi ». Il a également souligné que le processus d'Oran a permis l'élaboration d'un guide qui aide les pays africains à établir une coopération et une coordination entre les Etats

membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU « A3 » et le Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

Il a consi déré que cette Conférence de haut niveau est une occasion importante de développer des stratégies pour concrétiser cette coordination.

Le commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'UA, Bankole Adeoye, a quant à lui plaidé pour l'intensification des efforts des Etats membres du Conseil de paix et de sécurité de l'UA pour lutter contre le terrorisme.

Il a rappelé que le Fonds pour la paix de l'UA a levé environ 320 millions USD pour lutter contre ce fléau.

Pour sa part, le ministre kenyan des Affaires étrangères, Alfred Mutua, a estimé que le processus d'Oran a prouvé qu'il est possible de trouver « des solutions africaines aux problèmes africains à la manière africaine ».

## CONSTANTINE M. Aoun appelle les responsables de Saïdal à lancer "vite" la production de l'insuline



Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun a appelé jeudi soir à Constantine, les responsables de Saïdal à lancer "vite" la production de l'insuline dans l'unité de production de cette wilaya, soulignant que "l'évaluation" de Saïdal à l'avenir est liée à la fabrication de ce médicament.

S'exprimant à l'issue d'une visite de travail effectuée à Constantine en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Kamel Badari, M. Aoun a appelé les responsables de Saïdal à lancer "vite" la production de l'insuline dans l'unité de production de cette wilaya, affirmant que "l'évaluation de Saïdal à l'avenir, est liée à la fabrication de l'insuline".

Réitérant l'engagement de l'Algérie à couvrir dans le courant du premier semestre de l'année prochaine (2023) 50% des besoins nationaux en insuline, en production locale, le ministre a rappelé la détermination de l'Etat à mettre fin au monopole exercé en matière d'approvisionnement de l'insuline.

La couverture de 50% des besoins nationaux en insuline, en production locale permettra à l'Etat de gagner jusqu'à 200 millions d'euros (la facture d'importation de l'insuline oscille entre 400 à 420 millions d'euros), a souligné le ministre qui a appelé les responsables de l'unité de production de Saïdal Constantine à penser d'ores et déjà à la production de l'insuline en stylo.

Affirmant que la matière première de l'insuline en cristaux était disponible en quantité au niveau international, M. Aoun qui a indiqué que l'appareil de remplissage de l'insuline était fin prêt, a instruit les responsables concernés à faire vite à ce sujet, ajoutant "qu'il n'y a pas d'argument pour que la production de l'insuline se retarde". Evoquant la convention cadre signée jeudi matin à Constantine entre les ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique et de l'Industrie pharmaceutique, M. Aoun, a indiqué que le "développement à venir de Saïdal du point de vue médicament doit s'inscrire dans cette convention".

Les centres de recherche dont dispose Constantine dans le domaine pharmaceutique et biotechnologie notamment sont "impressionnants", a considéré le ministre qui a insisté sur l'importance de développer tous les types de médicaments (bio similaire notamment) en étroite collaboration avec ces centres de recherche dotés de moyens humains (chercheurs) et logistiques de "haut niveau".

Il a dans ce cadre donné des instructions pour "se rapprocher" de ces centres de recherche, car, a-t-il ajouté l'Algérie a besoin de développer les médicaments, notamment les nouvelles formes.

A ce titre, le ministre a insisté sur l'urgence de diversifier la production de médicaments, précisant qu'il était temps pour que les producteurs de médicaments investissent dans la production de médicaments pour les maladies lourdes (cancer et diabète entre autres).

Le ministre a indiqué que l'Algérie ne souffre d'aucune pénurie en matière de médicaments mais plutôt d'une "pression sur certaines catégories de médicaments", appelant dans ce contexte à la conjugaison des efforts de tous, la presse notamment pour lutter contre les fléaux dont souffre ce secteur.

Au cours de sa visite à Constantine, le ministre s'est rendu dans des centres de recherche relevant du secteur de l'enseignement supérieur et a également visité des unités de production de médicaments.

## Des approches globales pour traiter les causes du terrorisme (participants)

Les participants à la 9e conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, qui a pris fin, jeudi soir à Oran, ont appelé à l'adoption d'approches globales et intégrées pour traiter les causes profondes du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Une synthèse des délibérations de la Conférence, lue par un membre du Secrétariat du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine lors de la

séance de clôture, a souligné la nécessité pour les pays africains d'adopter des réactions fermes à ce fléau, tout en œuvrant à tarir les différentes sources du terrorisme et contrôler le cyberespace. Les participants ont également appelé, à travers leurs interventions lors des sessions de cette 9ème Conférence de haut niveau, à traiter le problème de la prolifération illégale des armes et la coopération entre

les pays africains, en plus de redoubler d'efforts dans ce registre.

Les représentants des pays africains ayant participé à cette Conférence ont, en outre, refusé de recourir à des sanctions unilatérales contre les pays africains, comme ils ont exigé que celles-ci (sanctions) soient basées sur les résultats d'une enquête menée par des commissions créées à cet effet, et auxquelles les pays africains participent à travers

les organisations qui les représentent.

Ils ont également recommandé de mettre en place des mécanismes pour l'exécution desdites sanctions de manière à garantir la réalisation des objectifs assignés et à éviter leurs éventuelles répercussions négatives, tout en appelant les organisations internationales à veiller à ce qu'elles ne réduisent pas la capacité des pays, objet de sanctions, quant à protéger leurs frontières,

leur unité et leur sécurité.

Au registre de la coordination entre le Conseil de paix et de sécurité de l'UA et le groupe "A3" des Etats africains membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, les participants à la conférence ont appelé à trouver un mécanisme de coordination et de coopération entre les deux instances au service des causes africaines soumises au Conseil de sécurité de l'ONU.

## ALGÉRIE - CHINE Sommet sino-arabe: le Premier ministre s'entretient à Ryad avec son homologue libanais ...

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane s'est entretenu, vendredi à Ryad (Arabie Saoudite), avec le Premier ministre libanais, Nadjib Mikati, en marge des travaux du Sommet sino-arabe, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

"Dans le cadre de sa participation en qualité de représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Benabderrahmane s'est entretenu avec son homologue libanais, Nadjib Mikati, en marge des travaux du sommet sino-arabe de coopération et de développement tenu à Ryad", a précisé le communiqué.

"A cette occasion, M. Mikati a félicité l'Algérie pour la réussite du Sommet arabe qu'elle avait abrité" en novembre dernier, adressant ses remerciements au "Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour ses efforts afin de parvenir à des résultats importants au service de l'action arabe commune et des questions centrales de la Nation arabe".

"Les deux parties qui ont exprimé leur fierté des liens de fraternité et de solidarité unissant les deux pays frère, ont évoqué l'état et les perspectives de développement de la coopération dans divers domaines, notamment à travers l'activation des mécanismes bilatéraux et l'intensification des contacts entre les deux parties", ajoute le communiqué.

La rencontre s'est déroulée "en présence du ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar et du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig", conclut le communiqué.

## ... et avec son homologue irakien

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane s'est entretenu, vendredi à Ryad (Arabie Saoudite), avec le Premier ministre irakien Mohamed Chia al-Soudani, en marge des travaux du Sommet sino-arabe de coopération et de développement, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

"Le Premier ministre irakien Mohamed Chia al-Soudani a félicité l'Algérie pour l'organisation réussie du Sommet arabe tenue novembre dernier", exprimant son souhait de "voir ses conclusions se concrétiser au service de l'action arabe commune et des questions centrales du Monde arabe", a précisé le communiqué. Les deux Premiers ministres se sont félicités des liens historiques de solidarité et de fraternité entre l'Irak et l'Algérie, affirmant leur volonté de renforcer les relations bilatérales dans divers domaines, notamment à travers l'activation des mécanismes de coopération bilatérale, et à leur tête la commission mixte de coopération", selon la même source.

La rencontre s'est déroulée "en présence du ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar et du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig", conclut le communiqué.

## DÉFIS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

# Le ministre de l'Agriculture présente l'expérience algérienne à Abidjan

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a présenté, jeudi à Abidjan (Côte d'Ivoire), l'expérience algérienne face aux nouveaux défis alimentaires, se félicitant du classement de l'Algérie parmi les pays développés par l'indicateur mondial de la sécurité alimentaire, selon un communiqué du ministère.

Le ministre de l'Agriculture a pris part aux travaux d'une réunion de haut niveau dans le cadre de l'année africaine de l'alimentation tenue en présence de chefs de gouvernements, de ministres et d'organes onusiens, ajoute le communiqué.

Dans une allocution prononcée lors de la réunion placée sous le thème "Renforcement de la résilience dans le domaine de l'alimentation et la sécurité alimentaire en Afrique", M. Henni a rappelé les indicateurs de son secteur, un secteur économique et social par excellence, et qui contribue aujourd'hui à hauteur de plus de 14.4% au PIB du pays et emploie plus du 1/4 de la main d'œuvre active soit 2,7 millions de travailleurs, a précisé le communiqué. Le secteur de l'Agriculture couvre 75% des besoins alimentaires nationaux, affirme le ministre, soulignant que "l'Algérie a réalisé l'autosuffisance dans plusieurs filières agricoles".

Dans le même sillage, le ministre a mis en avant le classement par l'indice mondial de la sécurité alimentaire au rang des pays développés de par la disponibilité, la qualité, l'hygiène alimentaire, les ressources naturelles et la résilience, ajoute le ministère dans son document.

Il a également mis exergue le rôle pivot joué par le sec-

## PÊCHE DU THON ROUGE Le quota de l'Algérie sera porté à 2.023 tonnes l'année prochaine (Salaouatchi)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi a affirmé, jeudi à Alger que le quota de pêche de l'Algérie du thon rouge, passera à 2.023 tonnes pour la campagne de l'année prochaine, contre 1.650 tonnes cette année.

Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Salaouatchi a expliqué que cette décision a été prise lors de la dernière réunion de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique "ICCAT", organisée au Portugal en novembre dernier.

Le ministre a estimé que la décision constitue un "succès" pour l'Algérie grâce aux concertations menées par la délégation algérienne lors de cette réunion.

La flotte algérienne qui a participé à la campagne de pêche pour cette année (2022) comptait 29 navires, dont deux navires fabriqués localement avec des capacités nationales, a également indiqué le ministre, soulignant que d'ici à la fin 2023, trois (3) nouveaux navires de grande taille seront réceptionnés, qui sont actuellement en construction dans des ateliers algériens.

Concernant les prix élevés du poisson, le ministre a affirmé que son secteur œuvrait à la mise en place d'un mécanisme de régulation du marché et de levée du monopole sur certains produits de la pêche, à travers la création de coopératives de pêche et le renforcement du rôle des chambres de la pêche.

M. Salaouatchi a également évoqué, dans ce cadre, l'initiative lancée, jeudi, à la Place des Martyrs (Alger), relative à la vente de la dorade royale à 990 DA et du tilapia rouge à 550 DA, afin de



permettre au citoyen de les acheter à des prix raisonnables. Répondant à une question sur les délais de la classification de l'activité de la pêche parmi les métiers pénibles, M. Salaouatchi a révélé que l'avant-projet de la loi d'orientation relative à la pêche et à l'aquaculture, actuellement à l'étude au niveau du Secrétariat général du Gouvernement, a consacré un chapitre pour la protection des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, considéré parmi les "principaux chapitres" qui œuvrent à une meilleure prise en charge de la catégorie des pêcheurs, à travers l'introduction de dispositions particulières aux statuts des professionnels de la pêche, la consécration des acquis socioprofessionnels, et la création de nouveaux mécanismes d'encadrement des professionnels. Il a également ajouté

que son département ministériel travaillait en coordination avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale pour préparer une feuille de route visant la promotion du système de sécurité sociale pour la catégorie des pêcheurs, l'amélioration des procédures administratives que les pêcheurs subissent et la prise en charge du caractère épuisant des métiers de la pêche.

Répondant à une question sur les procédures prises pour lever le gel d'un projet de réalisation d'une ferme aquacole en eaux douces au niveau de la station de Hrizza (wilaya de Ain Defla) affiliée au Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), le ministre a indiqué que "le projet n'est pas concerné par les procédures de gel", soulignant que "le secteur

cherche actuellement les meilleures voies pour relancer le projet". Dans une autre réponse au sujet des mesures relatives à la stratégie de l'aquaculture et de la pêche sur le plan local, le ministre a rappelé les axes principaux desquels dépendait son secteur et relatifs à l'investissement dans l'aquaculture, en plus de la mise à jour de la flotte de pêche en haute mer, l'encouragement des industries manufacturières des produits halieutiques, l'augmentation de la production halieutique, la création de coopératives, la prise en charge des préoccupations des pêcheurs et le renforcement de leurs droits professionnels et sociaux.

Dans ce contexte, il a indiqué que la production halieutique en Algérie a connu une croissance à 19% durant l'année en cours.

Le ministre a mis en exergue les grandes réalisations accomplies par l'Algérie dans le domaine des infrastructures de base, à travers le réseau des routes et autoroutes, le réseau de transport ferroviaire, les ports, les aéroports et l'habitat, entre autres domaines ayant permis à l'Algérie de réaliser les objectifs du développement durable fixés par l'Onu dans les délais impartis, ajoute le document.

M. Henni a également passé en revue l'expérience pionnière de l'Algérie face aux grands défis liés aux changements climatiques et à la pandémie du nouveau coronavirus, "une réalité reconnue par tous les présents", souligne le ministère.

Concernant la lutte contre l'impact des changements climatiques sur la sécurité alimentaire en général et la production agricole en particulier, l'Algérie a pris une série de décisions stratégiques pour s'adapter à ces changements et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Parmi ces décisions, le ministre a rappelé le développement des énergies renouvelables, le renforcement de leur utilisation dans plusieurs domaines, dont l'agriculture (l'irrigation et le raccordement des exploitations agricoles à l'énergie alternative).

Organisée par la Côte d'Ivoire, l'Union africaine (UA) et d'autres partenaires, cette rencontre importante vise à assurer le suivi de l'appel à l'engagement politique et financier par les pays africains à mettre en œuvre la feuille de route des activités inhérentes à ce sujet en 2022 dans le cadre de la crise alimentaire mondiale à laquelle l'Afrique fait face.



## SÉTIF

## Démantèlement d'un réseau criminel de fouilles sans autorisation et récupération de pièces archéologiques (Gendarmerie)

Un réseau criminel composé de quatre personnes s'adonnant à des fouilles archéologiques sans autorisation a été démantelé par les éléments du groupement de la wilaya de Sétif de la Gendarmerie nationale, qui ont récupéré diverses pièces archéologiques, a-t-on appris jeudi auprès de ce groupement.

La même source a précisé à l'APS que l'opération qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le pillage des biens culturels et contre les fouilles archéologiques sans autorisation, a permis la récupération de 70 pièces de monnaie archéologiques, une statue et des bijoux en métal ainsi que 13 pierres précieuses de diverses couleurs et un appareil de détection de métaux et matériel de fouille.

L'opération a été lancée suite à la constatation par les éléments de la brigade de Gendarmerie de la commune de Salah-Bey (Sud de Sétif) de traces récentes de fouilles au village Maafar au cours d'une patrouille sur le territoire de la compétence, a



ajouté la même source qui a précisé que l'intensification des renseignements et des patrouilles a

conduit ensuite à l'arrestation des éléments de ce réseau. Le dossier de l'affaire

sera présenté devant les instances judiciaires compétentes, a souligné la même source.

## TAMANRASSET

## L'importance de la communication institutionnelle individus/institutions mise en exergue

Les participants à la 2ème session de formation sur la communication institutionnelle ont mis l'accent jeudi à Tamanrasset sur l'importance de la communication institutionnelle entre les individus et institutions qui assure une "communication fluide entre les deux parties".

"La communication institutionnelle revêt une importance primordiale entre individu et institution et assure une communication permanente et fluide entre les deux parties", ont affirmé les intervenants, des chercheurs, universitaires et les gens de la presse lors de la première séance de cette session de formation, ouverte jeudi à l'université Hadj Moussa Akhamoukh par le ministre de la Communication Mohamed Bouslimani, en présence des autorités locales.

Dans sa communication intitulée "L'information institutionnelle concepts et significations", l'universitaire de Tamanrasset, El-Ghali Belbed, a indiqué que "l'information institutionnelle doit être fondée sur la planification", avant de mettre l'accent sur "l'importance de définir ses concepts".

"L'information institutionnelle est

un e sorte de mécanisme opérationnel à travers duquel l'Etat trouve une relation humaine par le biais de divers intermédiaires pour atteindre les objectifs escomptés afin de développer positivement des relations entre les institutions et les individus", a indiqué le conférencier.

M. Belbed a, à ce titre, mis en exergue l'importance de la communication dans ses volets interne et externe et leur rôle dans la mise en œuvre "d'une stratégie communicationnelle forte fondée sur la force de la persuasion et le choix du dialogue".

De son côté, l'avocate Fatima Taleb, a souligné "l'important engagement des gens de la presse et des journalistes à l'éthique professionnelle et à ses règles pour atteindre les objectifs d'une communication institutionnelle au travers le respect des règlements législatifs pour garantir une production médiatique crédible".

L'intervenante a, à ce titre, axé sur la nécessité de mettre sur pied des consortiums professionnels des journalistes et hommes de la presse pour en faire une force de suggestion dans la société. Ciblant les journalistes du secteur public et les responsables des cel-

lules de communication des wilayas de Tamanrasset, Illizi, Djanet, In-Guezzam et In-Salah, cette session de formation a permis aux participants de passer en revue et de débattre, à la faveur des communications et exposés des universitaires, une série de questions inhérentes au thème.

"L'information institutionnelle, concepts et significations", "déontologie et éthique de la profession dans le cadre de la communication institutionnelle", "la mission de la presse locale dans la promotion des politiques générales" et "la communication dans l'espace public et l'acte communicationnel" ont été, entre autres thèmes, abordés par les participants dans le cadre de cette session qui s'inscrit dans le cadre du programme de formation du ministère de la Communication et la concrétisation du plan d'action du gouvernement visant le développement de la communication institutionnelle.

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a donné le coup d'envoi de cette deuxième session de formation, dans le cadre de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya de Tamanrasset.

## BEJAIA

## Forte affluence à l'ouverture de la fête de la figue sèche de Béni-Maouche



Une forte affluence de visiteurs a marqué, jeudi, l'ouverture, dans une ambiance pour le moins festive, de la 21e édition de la fête de la figue sèche de Béni-Maouche, à 75 km au sud-ouest de Bejaia, a-t-on constaté.

Organisée par l'association des producteurs de la figue de Béni-Maouche et abritée par le complexe sportif de proximité de la ville, la manifestation est animée par 70 exposants, dont la majorité sont des producteurs de figues sèches.

L'événement a drainé dès son ouverture, une grande foule, composée essentiellement des férus de ce fruit, venus raffler en premier les meilleurs spécimens qui, cette année, s'offrent dans un éventail fortement réduit en raison de la sécheresse et de la baisse conséquente de la production, a-t-on appris des organisateurs.

Sur l'ensemble des variétés existantes, seules celles appelées "Azendjer" et "Thaberkent", deux variétés de couleur noire, y sont exposées avec profusion, ayant échappé toutes deux à la vague de chaleur intervenue en juin dernier.

Le fruit a été impacté dans son aspect qualitatif, ne se présentant que dans une forme dure, fortement asséchée, et surtout chétive, a-t-on constaté.

Dès l'ouverture, les connaisseurs et amateurs ont afflué vers les bons stands pour faire leurs emplettes, optant pour les étals des exposants venus des localités de l'Est dont Bouandès et Bousselem, plus chanceux dans leurs récoltes et moins accablés par le climat et les incendies, dont la survenue a causé des dégâts importants dans les vergers de la vallée de la Soummam.

La rareté du produit a ostensiblement déteint sur les prix, le fruit, en fonction de la qualité, s'étant négocié entre 1.500 DA et 2.300 DA le kilo au grand dam des consommateurs, visiblement mécontents.

Il faut dire que pour la majorité des habitants de la région, malgré les effets de la sécheresse que d'aucuns ont enduré pleinement, l'envol des prix ne se justifie pas au regard du potentiel de la wilaya, premier bassin figuicole national, selon les chiffres communiqués par la direction locales des services agricoles.

Le verger de Bejaia s'étendant sur 8.781 ha dont 8.445 ha productifs totalisant 764.179 figuiers.

La production de l'actuelle saison n'a pas dépassé 10.000 quintaux de figues contre 25.200 quintaux en 2021.

## CHU DE TIZI-OUZOU 60 interventions chirurgicales pour les malades de Tamanrasset en une semaine

Un total de 659 consultations médicales et 60 interventions chirurgicales ont été réalisées en une semaine au profit de malades à Tamanrasset par des médecins spécialistes du Centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou, a-t-on appris jeudi auprès de cet établissement hospitalier.

Ces actes médicaux ont été effectués par une délégation médicale composée de praticiens de cinq spécialités, durant la période allant du 23 au 29 novembre écoulé, dans le cadre du jumelage entre le CHU de Tizi-Ouzou et l'hôpital de Tamanrasset, a-t-on ajouté.

Sur ces 659 consultations médicales et 60 interventions, l'équipe de chirurgie viscérale a assuré 141 consultations et 39 opérations alors que celle de chirurgie infantile a effectué 70 consultations et 10 interventions chirurgicales, précise-t-on.

Pour leur part, les praticiens spécialistes en dermatologie ont effectué 311 consultations, tandis que le groupe de la spécialité ORL a assuré 80 consultations, et 11 interventions.

Dans la spécialité anesthésie-réanimation, 57 consultations ont été assurées, selon le même bilan.

Le CHU de Tizi-Ouzou annonce, par ailleurs, que dans le cadre du soutien aux établissements publics hospitaliers du Sud du pays, une autre mission médicale est projetée par la direction de l'établissement pour la fin de l'année en cours.

APS

## SKIKDA

## procédures réglementaires pour la vente d'eau potable par citernes (communiqué)

La Direction des ressources en eau (DRE) de la wilaya de Skikda, a pris des mesures visant à réglementer la distribution et la vente de l'eau potable par camions citernes, permettant aux commerçants activant dans ce domaine d'obtenir une autorisation auprès des autorités concernées, a indiqué jeudi, un communiqué des services de cette direction. La DRE de Skikda a appelé, selon le même document, les propriétaires des citernes de distribution de l'eau de forages et des

sources d'eau, pour se rapprocher de ses services afin qu'ils puissent pratiquer cette activité, conformément aux lois en vigueur.

Les personnes désireuses exercer cette activité bénéficieront, a souligné la même source, de conseils d'orientation autour des méthodes d'octroi des autorisations, par l'organisation des rencontres à travers le siège de la direction, les subdivisions de différentes daïras, des bureaux d'hygiène et de santé publique des assemblées populaires commu-

nales (APC). Selon le même communiqué, il a été procédé au prolongement de la date de dépôt des demandes jusqu'au 4 janvier prochain, comme dernier délai.

Chaque propriétaire de camion, ne possédant pas une autorisation après cette date, ne pourra pas exercer cette activité et pourra également faire l'objet de sanctions, entre autres à la mise en fourrière des moyens de transport, et des poursuites judiciaires, ajoute le communiqué, qui précise également que les services de la

direction des ressources en eau "œuvrent pour l'organisation de cette activité dans le but de sauvegarder la santé publique".

D'autre part, une vaste opération portant prélèvement des échantillons d'eau à travers l'ensemble des points de collecte de cette ressource vitale, sera lancée par les services locaux de ce secteur afin que tous les forages et les sources d'eau soient soumis à des analyses bactériologiques et physico-chimiques, a-t-on signalé de même source.



## CANADA

## La province canadienne de l'Alberta veut s'émanciper d'Ottawa



La province canadienne de l'Alberta a adopté jeudi un projet de loi qui permet à son gouvernement, dirigé depuis peu par une Première ministre ultra-conservatrice, d'ignorer les lois fédérales qu'il juge préjudiciables -- comme les mesures visant à réduire les émissions de son industrie pétrolière.

Le vote de la controversée "Loi sur la souveraineté" ouvre la voie à une nouvelle période de tensions entre cette province de l'Ouest canadien, principale productrice de pétrole du pays grâce à ses sables bitumineux, et le gouvernement de Justin Trudeau à Ottawa.

Choisie début novembre après la démission de son prédécesseur, la nouvelle Première ministre Danielle Smith veut faire de cette loi un outil pour contrer les mesures fédérales de contrôle des armes à feu à venir et la taxe nationale sur le carbone, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en passant progressivement de 50 dollars canadiens (35 euros) par tonne d'émissions de CO2 actuellement à 170 dollars en 2030.

"Ce n'est pas comme si Ottawa était un gouvernement national", a déclaré la nouvelle Première ministre.

"Notre pays fonctionne comme une fédération de juridictions souveraines et indépendantes. Nous avons le droit d'exercer nos pouvoirs souverains dans nos propres domaines de compétence", a-t-elle déclaré.

Pour le Nouveau parti démocratique (NPD), principal parti d'opposition de la province, ce projet de loi demeure un "fouillis" inconstitutionnel qui contourne le processus démocratique et risque de freiner les investissements. Les dirigeants autochtones ont également critiqué cette nouvelle législation, qui porte atteinte à leurs droits issus de traités.

## BECHAR

## Bientôt une station de traitement des eaux usées par lagunage naturel à Lahmar

Une station de traitement des eaux usées (STEP) par lagunage naturel d'une capacité de traitement de 528 m3/jour sera prochainement mise en service au profit de la commune frontalière de Lahmar (35 km au nord-ouest de Bechar), a-t-on appris des responsables de la direction du secteur de l'hydraulique.

La concrétisation de ce projet hydraulique vise à exploiter le pouvoir auto-épurateur de l'eau lorsque les eaux usées ne sont pas contaminées par des rejets industriels, de même que ce genre d'infrastructures est économique en énergie et assure une meilleure protection et préservation de l'environnement, a précisé à l'APS le premier responsable du secteur, Allal Khedim. Cette station permettra le traitement et l'épuration des eaux usées de cette localité, qui seront déversées dans un cours d'eau situé à proximité, a-t-il expliqué, annonçant qu'il est prévu également le lancement des travaux de réalisation de deux (2) stations similaires au profit aussi des communes frontalières de Boukais et Béni-Ounif, et ce, pour mettre un terme aux rejets des eaux usées de ces collectivités dans la nature et leur réutilisation pour les besoins de l'irrigation agricole.

Des projets similaires ont été retenus à travers plusieurs autres communes de la wilaya, dépourvues de ce genre d'infrastructures hydrauliques", a encore fait savoir M.Khedim.

Ce genre de stations de traitement biologique des eaux usées permettra de préserver le patrimoine naturel de la région, comme est le cas de la localité de Taghit, qui dispose d'une structure de traitement d'une capacité de 1,538 m3/jour, ce qui a permis depuis sa mise en exploitation il y a deux ans de sauver sa palmeraie plus que millénaire du déversement en son sein des eaux usées.

Cet espace naturel qui s'étend sur plus de 18 km avec plus de 600.000 palmiers dattiers a pu être protégée et sauvegardée, grâce à la réalisation de cette station de lagunage, se sont félicités des techniciens du secteur de l'hydraulique.

## CORRUPTION

## Les forces vives de la société appelées à adhérer à la lutte contre la corruption

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mesrati a appelé, jeudi à Alger, les forces vives et toutes les parties impliquées à adhérer aux démarches de prévention et de lutte contre la corruption.



"Consacrée par la Constitution de 2020, la lutte contre la corruption est à même de jeter les fondements d'un système efficace susceptible d'éradiquer ce fléau, compte tenu des dispositions prévues à cet effet, notamment celles relatives à la protection de l'économie nationale et l'activation du rôle de la société civile pour contribuer à la gestion des affaires publiques", a affirmé Mme Mesrati dans son intervention lors d'un colloque sur "la politique de lutte contre la corruption en Algérie et la moralisation de la vie publique". La présidente de la Haute autorité de transparence,

de prévention et de lutte contre la corruption a mis en avant "la détermination des hautes autorités du pays à atteindre les objectifs escomptés pour l'édification d'une Algérie nouvelle", relevant que cette optique "s'est traduite par la promotion de son instance d'organe consultatif à un établissement de contrôle avec des prérogatives plus élargies". S'agissant du programme de 2023, Mme Mesrati a révélé que son autorité envisageait l'adoption du modèle sud-coréen relatif à l'évaluation des efforts de lutte contre la corruption au niveau du secteur public après l'avoir adapté aux

normes nationales", ce qui permettra de "renforcer la lutte contre la corruption par une série d'indicateurs basés en premier lieu sur la valorisation des efforts des établissements publics dans ce sens et l'activation des normes ayant trait à l'intégrité, la transparence et la reddition de comptes".

La présidente de la Haute autorité a rappelé "le rôle axial" qu'a joué l'Algérie sur le double plan régional et international pour la lutte contre ce fléau à travers ses contributions à l'élaboration et l'adoption de plusieurs conventions internationales et régionales en la matière. Pour sa

part, la représentante résidente du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) Blerta Aliko a salué les efforts de l'Algérie dans ce sens et sa consécration de la transparence dans la vie publique. "L'Algérie a pleinement honoré ses engagements internationaux dans le domaine de la lutte contre la corruption notamment en ce qui concerne les articles 7 et 8 de la convention de l'ONU", a-t-elle souligné.

Les travaux du colloque ont porté sur les mécanismes et les mesures juridiques mises en place par l'Algérie, notamment après la révision de la Constitution.

## INDICATEUR

## L'économie française devrait résister fin 2022, selon la Banque de France

L'économie française fait de la résistance: l'activité mesurée par l'évolution du PIB devrait croître très légèrement, de 0,1%, au quatrième trimestre dans un contexte de grande incertitude liée notamment à la crise énergétique, a indiqué jeudi la Banque de France.

Cette "bonne nouvelle", selon l'institution, s'appuie sur la résilience des entreprises alors que la France subit de plein fouet la flambée des prix de l'énergie depuis le début du conflit en Ukraine et une inflation soutenue qui entame le pouvoir d'achat.

En novembre, "il y a une hausse de l'activité" dans l'industrie, les services marchands et le bâtiment, plus forte qu'anticipé le mois précédent, a déclaré Olivier Garnier, directeur général des Statistiques, études et international au sein de la Banque de France, en présentant l'enquête mensuelle de conjoncture de l'institution.

Pour l'ensemble de l'année 2022, la Banque de France a confirmé sa pré-



vision d'une croissance de 2,6%, identique à celle de l'Insee qui s'attend pour sa part à une stagnation du PIB au dernier trimestre. Le gouvernement, qui a déployé une batterie d'aides pour soutenir les entreprises

et les ménages, table lui sur une hausse de 2,7% du PIB cette année, avant un net ralentissement à 1% en 2023, un scénario jugé trop optimiste par de nombreux instituts économiques.

## INDUSTRIE

## Poursuite des efforts pour relancer les entreprises à l'arrêt (Zaghdar)

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar a affirmé, jeudi à Alger, la poursuite des efforts visant à relancer les établissements économiques à l'arrêt temporairement, aussi bien les entreprises publiques en difficulté que celles dont les patrons sont poursuivis en justice pour corruption.



Lors d'une plénière à l'Assemblée nationale populaire (APN) consacrée aux questions orales, M.Zaghdar a indiqué que son secteur accordait "une extrême importance à la relance des entreprises à l'arrêt, notamment les entreprises publiques ainsi que celles confisquées en vertu de verdicts définitifs de la justice pour implication de leurs patrons dans des affaires de corruption".

Répondant à une question du député du parti du Front de libération nationale (FLN), Ahmed Bassine, le ministre a précisé que son département ministériel comptait 51 entreprises publiques économiques à l'arrêt dont 10 ont été relancées et 19 autres seront bientôt remises en service avant la fin de 2022, les autres entreprises étant programmées pour 2023.

Concernant les entreprises confisquées dont les propriétaires sont poursuivis en justice pour corruption, il a assuré qu'un travail était en cours pour relancer graduellement ses entreprises une fois le verdict définitif prononcé par la justice, expliquant que la relance de ces entreprises requiert des procédures administratives particulières et un constat technique.

S'agissant de la relance de la cimenterie de Ain El-Bel (Djelfa), M.Zaghdar a affirmé que son secteur avait relancé le projet de cet "édifice industriel" en vue de le mettre en service dans les "plus brefs délais", et ce, après la prononciation des verdicts définitifs par la justice portant confiscation des parts de l'opérateur privé qui détenait 51% de ce projet". Répondant à la question du député Toufik Ferrache du Front el Moustaqbal au sujet des entreprises publiques à l'arrêt, notamment l'Entreprise nationale des produits d'entretien et des détergents (Enad) de Sour El Ghozlane et les moulins Hamza de Bouira, le ministre a souligné que des efforts sont en cours pour "lever les entraves" rencontrées par ces entreprises, précisant que le ministère de l'Industrie a procédé en coordination avec les groupes industriels et les holdings publics à un examen minutieux de la situation de chaque entreprise et unité industrielle.

A la question du député Mohamed Mir (Indépendants) sur la relance des usines fermées à Sidi Bel Abbès, M.Zaghdar a indiqué que ces dernières ont bénéficié, dans le cadre de la relance, d'aides financières, de maté-

riel et équipements en plus de l'accompagnement.

Pour ce qui est de l'industrie automobile, le ministre a affirmé que le pays "aura un tissu industriel complémentaire dans ce domaine".

Il a souligné, en outre, que les équipements automobiles seront fabriqués localement grâce aux entreprises nationales de sous-traitance, rappelant que l'Algérie qui compte actuellement près de 360 entreprises de sous-traitance, aspire à atteindre 1 million d'entreprises.

Et d'ajouter que la politique de transition énergétique adoptée par le pays exige l'orientation future vers les automobiles hybrides et électriques, soulignant "l'interdiction de l'importation de véhicules diesel à l'avenir".

A la question du député Benslimane Khelifa (Front el Moustaqbal), sur le foncier industriel et la relance, voire l'aménagement des zones d'activités industrielles dans la wilaya de Laghouat, le ministre a affirmé que les autorités publiques ont procédé à l'élaboration de programmes de réhabilitation de ces zones et leur raccordement aux réseaux, d'eau, de gaz et d'électricité.

## MONNAIES

## Le dollar recule face à l'euro



Le dollar recule légèrement vendredi pour s'approcher des plus bas en six mois atteint en début de semaine face à l'euro, le marché se tournant déjà vers l'inflation américaine et la série de réunions de banques centrales des prochaines séances.

Le dollar cède 0,06% à 1,0562 dollar pour un euro, 0,16% à 1,2253 dollar pour une livre, et 0,42% à 136,10 yens pour un dollar.

Après un rebond en début de semaine du dollar, la valeur refuge s'est repliée car "l'optimisme autour de la réouverture de la Chine persiste" après les multiples confinements qui plombaient la deuxième économie mondiale, commente Kit Juckes, analyste.

La tendance de l'inflation aux Etats-Unis est cruciale pour la Réserve fédérale américaine (Fed), qui se réunit mardi et mercredi et pourrait indiquer si les marchés ont raison de miser sur un ralentissement de ses hausses des taux.

De l'autre côté de l'Atlantique, la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre (BoE) publieront leurs décisions de politique monétaire jeudi.

## PLAFOND DU PRIX DU GAZ

## La BCE s'alarme des risques pour la stabilité financière de la zone euro

Le mécanisme proposé par Bruxelles pour plafonner les cours du gaz dans l'UE, objet de vives divergences entre les Vingt-Sept, pourrait intensifier la volatilité des marchés et même "compromettre la stabilité financière de la zone euro", a alerté la Banque centrale européenne (BCE).

La Commission européenne a proposé le 22 novembre un dispositif visant à plafonner pour un an les prix de certains contrats à terme sur le marché gazier de référence TTF pour contrer toute nouvelle flambée des cours énergétiques, mais les Etats membres se déchirent depuis sur les conditions permettant de déclencher ce plafonnement.

Dans une note publiée jeudi, la BCE reconnaît que ce mécanisme visant à modérer les prix extrêmes sur le marché de gros "peut en principe, atténuer un certain nombre de risques pour la stabilité financière", mais met vigoureusement en garde contre des effets indésirables.

"La conception actuelle du mécanisme proposé peut, dans certaines circonstances, compromettre la stabilité financière dans la zone euro", avertit cette note signée par la présidente de l'institution de Francfort, Christine Lagarde.

Il peut également "accroître la volatilité", faire s'envoler "les appels de marge" —montants que les opérateurs de marchés doivent bloquer pour garantir leurs transactions, au risque qu'ils n'aient plus les liquidités suffisantes—, et "remettre en cause la capacité des contreparties centrales (sur les marchés régulés) à gérer les risques financiers".

Surtout, imposer un plafonnement sur le seul marché néerlandais TTF pourrait inciter les acteurs du secteur énergétique à migrer vers des transactions de gré à gré, en-dehors des marchés réglementés et sans chambre de compensation pour garantir la concrétisation des échanges, s'alarme-t-elle.

## PÉTROLE

## Légère hausse de Brent à 76,44 dollars

Les cours du pétrole étaient en petite hausse vendredi, profitant de perturbations de l'offre aux Etats-Unis après l'arrêt d'un oléoduc et en mer Noire, mais aussi du sentiment plus optimiste des investisseurs avec l'assouplissement de la politique sanitaire chinoise.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février prenait 0,38%, à 76,44 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, pour livraison en janvier, gagnait 0,71%, à 71,97 dollars.

Mercredi, les autorités sanitaires chinoises ont annoncé un assouplissement général des restrictions sanitaires dans l'espoir de relancer la deuxième économie de la planète et avec elle, sa demande en pétrole.



L'attention des investisseurs en énergie se portait aussi sur l'offre, avec l'annonce jeudi de la fermeture de l'oléoduc Keystone après une fuite dans l'Etat américain du Kansas qui a brièvement dopé les cours.

L'oléoduc permet le

transport d'hydrocarbures depuis la province de l'Alberta, dans l'ouest du Canada, vers plusieurs destinations aux Etats-Unis. Le pétrole devrait toutefois enregistrer une perte hebdomadaire conséquente, le Brent ayant dévissé de plus

de 10% sur la semaine, et le WTI de plus de 9%.

Les deux références mondiales du brut ont toutes deux touché jeudi leur plus bas prix de l'année 2022, à 75,74 dollars le baril de Brent et 71,12 dollars celui de WTI.



# GLIOBLASTOME QUELS TRAITEMENTS POUR CETTE TUMEUR DU CERVEAU ?

*Le glioblastome est un cancer du cerveau qui touche plutôt les hommes entre 50 ans et 70 ans. On fait le point avec un cancérologue.*

## GLIOBLASTOME : DE QUOI PARLE-T-ON EXACTEMENT ?

Un glioblastome est une tumeur maligne du cerveau : c'est un cancer du cerveau, simplifie le Pr. Jean-Yves Blay, médecin cancérologue. Un glioblastome se forme lorsque certaines cellules du cerveau (des cellules gliales, qui permettent notamment le bon fonctionnement des neurones et de la conduction nerveuse) commencent à se multiplier de façon anarchique jusqu'à former une tumeur.

À l'examen médical, cette tumeur (que l'on qualifie de "primitive" car elle se développe au sein du cerveau) se présente sous la forme d'une "boule" ou d'une "structure" ramifiée sans limites nettes.

À savoir. Le glioblastome fait partie de la famille des gliomes : ces tumeurs du cerveau ne sont (heureusement !) pas toutes cancéreuses. Les gliomes présentent ainsi plusieurs grades d'agressivité : et parmi les plus agressifs, on retrouve... le glioblastome (grade 4).

## GLIOBLASTOME : QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

Glioblastome : c'est rare ? Le glioblastome n'est pas une tumeur du cerveau fréquente : on estime que, chaque année, 2400 nouveaux cas sont diagnostiqués en France. Son incidence est d'environ 4 cas pour 100 000 habitants, soit 1 cas par an pour une



commune de 25 000 habitants.

## QUELS SONT LES SYMPTÔMES DU GLIOBLASTOME ?

Les symptômes du glioblastome sont révélateurs d'une souffrance cérébrale (car le cerveau est atteint par une lésion) ainsi que d'une hypertension intracrânienne (car la tumeur "pousse" à l'intérieur du crâne). On peut notamment observer :

• Une épilepsie : c'est un symptôme classique du glioblastome" souligne le médecin.

Des maux de tête comme des migraines,

Des nausées et/ou des vomissements.

Des troubles de la parole : une articulation difficile, par exemple.

Une confusion mentale : des problèmes de concentration, ou de repérage dans le temps/dans l'espace, par exemple.

À savoir. "Le diagnostic de glioblastome peut être posé par un médecin neurologue ou par un neurochirurgien, mais il peut aussi résulter d'une consultation dans un service d'urgence ou en médecine générale" affirme le Pr. Jean-Yves Blay. Il est à noter qu'en l'absence de traitement, un glioblastome peut être fatal en quelques semaines...

## TRAITEMENTS : QUELLE PRISE EN CHARGE EN CAS DE GLIOBLASTOME ?

Comment se déroule le diagnostic ? "Le médecin suspectant la présence d'un glioblastome aura recours à deux examens médicaux principaux : le scanner et l'imagerie par résonance magnétique (IRM)" explique le médecin cancérologue. Le scanner et l'IRM permettent au médecin de visualiser la tumeur de façon précise et d'évaluer la gravité de la lésion : "Il est notamment question de regarder sa taille et son emplacement exact dans le cerveau".

Un prélèvement est ensuite prescrit au patient : réalisé sous anesthésie générale, celui-ci peut consister en une opération chirurgicale (il est alors nécessaire d'ouvrir la boîte crânienne) ou en une biopsie (c'est la solution la plus fréquente car c'est la moins invasive" note le Pr. Jean-Yves Blay). "Ce prélèvement est nécessaire car il existe plusieurs types de glioblastomes différents à

l'échelle moléculaire : tous ne prennent pas en charge de la même façon."

Glioblastome : en quoi consistent les traitements ? "La prise en charge du glioblastome dépendra de l'âge et de l'état général du patient" précise le médecin. En France, deux alternatives sont possibles :

• En fonction de l'emplacement et de la forme du glioblastome, l'ablation de la tumeur via une opération chirurgicale peut être envisagée.

Le traitement le plus fréquemment mis en place consiste en la combinaison d'une chimiothérapie (témozolomide ou Temodal®) et d'une radiothérapie. "Il y a des effets secondaires mais les résultats sont encourageants" affirme le Pr. Jean-Yves Blay.

À savoir. "On note des progrès dans la lutte contre le glioblastome : la combinaison chimiothérapie-radiothérapie en est un. Les tumeurs de la famille des gliomes sont de mieux en mieux connues et les chercheurs travaillent actuellement à une meilleure compréhension de la biologie de la maladie pour mettre en place des thérapies adaptées."

Et ensuite ? Le glioblastome souffre malheureusement d'un pronostic assez sombre puisque le taux de survie à 5 ans est inférieur à 10 %. En outre, les récifs (qui surviennent en moyenne 9 mois après la fin des traitements) sont fréquentes.

# DU VENIN DE SCORPION POUR DÉTECTER LES TUMEURS CÉRÉBRALES

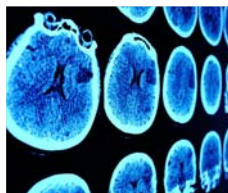
Afin de repérer plus facilement les tumeurs malignes du cerveau, des chercheurs américains ont eu recours à un peptide que l'on retrouve habituellement dans la nature... dans le poison des scorpions.

Une nouvelle technique d'imagerie qui révèle les tumeurs cérébrales à l'aide... de venin de scorpion. Du moins, à partir de sa version synthétique. C'est ce que viennent de développer des chercheurs du Cedars-Sinai Medical Center de Los Angeles (États-Unis). Dans la revue *Neurosurgery*, où ont été publiés les résultats de l'essai clinique le 9 mai, ils expliquent comment la molécule «illuminée» la masse, permettant ainsi aux neurochirurgiens d'avoir une meilleure idée de sa localisation et de son ampleur.

La substance qui a été utilisée est connue sous le nom de tozoleristride, ou

BLZ-100. Présente dans le poison de l'arachnide mais non toxique, elle se lie aux cellules tumorales. L'équipe américaine l'a administré à 17 patients atteints de gliomes, une forme de tumeur au cerveau extrêmement meurtrière. À la tozoleristride était mélangé un colorant fluorescent, qui brille lorsqu'il est stimulé par un laser.

Les scientifiques espéraient qu'avec cette technique et une caméra spéciale, la frontière entre les cellules saines et la tumeur soit plus claire pendant la chirurgie. Finalement, la masse s'est en effet éclairée « comme un sapin de Noël », déclare dans un communiqué le Dr Adam Mamelak, chercheur principal de l'étude. Après les opérations, les patients ont été surveillés pendant 30 jours. Les premiers résultats indiquent pour le moment que le système est sûr.



## UNE TECHNIQUE PROMETTEUSE

Mieux distinguer la tumeur, cela permet aux neurochirurgiens d'enlever plus facilement des cellules malignes. Par exemple, dans le cas de gliomes, l'élimination de ces cellules est particulièrement compliquée, car elles sont difficiles à dis-

tinguer des tissus cérébraux normaux. De plus, cette pathologie ne répond généralement pas aux traitements traditionnels (chimiothérapie, radiothérapie), et la case chirurgie peut constituer la seule voie de survie du patient.

L'échantillon étant réduit, des recherches complémentaires sont nécessaires pour évaluer la sécurité du système. Mais les chercheurs jugent cette technique prometteuse. Elle pourrait notamment être utilisée pour d'autres types de cancers. « L'objectif ultime est d'apporter une plus grande précision aux soins chirurgicaux que nous fournissons à nos patients », explique dans le communiqué Keith Black, directeur du département de neurochirurgie du Cedars-Sinai Medical Center. Un autre essai clinique a déjà été lancé sur des tumeurs cérébrales pédiatriques.



## Des médicaments contre la ménopause responsables de méningiomes ?

Deux médicaments qui aident à lutter contre les troubles de la ménopause et de l'endométriose pourraient causer des tumeurs cérébrales. Il s'agit du Lutéran et du Lutényl, selon une alerte de l'Agence du médicament ANSM. Ces deux médicaments, ainsi que leurs génériques, sont utilisés dans le traitement des troubles liés à la ménopause et à l'endométriose. Le risque ? Ils pourraient occasionner des tumeurs cérébrales.

Il y a quelques mois, l'ANSM mettait en garde contre les risques liés au médicament Androcur. Cette fois-ci, ce sont le Lutéran et le Lutényl qui sont visés car leur utilisation a été associée à des cas de méningiomes. Les méningiomes sont des tumeurs non cancéreuses, elles proviennent des méninges, il s'agit des couches externes de tissu qui recouvrent et protègent le cerveau juste sous la crâne.

### 70 CAS DE MÉNINGIOMES LIÉS AUX PROGESTATIFS

Pour l'instant, 70 cas sont déclarés : 50 pour le Lutényl et une vingtaine pour le Lutéran, selon le Dr Isabelle Voldjian, cheffe de pôle endocrinologie - gynécologie à l'ANSM au site de France Info. Ces deux médicaments sont des progestatifs, dérivés d'une hormone, la progestérone.

Cela dit, le rapport de l'ANSM stipule que les cas de méningiomes de patientes sous Lutéran ou Lutényl : "ne permettent pas de conclure, à ce stade, que les femmes qui utilisent ces médicaments présentent un risque de méningiome plus élevé que celui observé dans la population générale".

### UNE ÉTUDE VA ÊTRE MENÉE

Une étude épidémiologique va être conduite prochainement, à annoncer l'ANSM pour mieux caractériser le risque. Elle sera menée par EpiPhare, qui réunit l'Agence du médicament et l'Assurance maladie. Mais en attendant, l'ANSM a préféré tirer la sonnette d'alarme au vu des nombreux cas déjà identifiés.

Dans l'immédiat, les deux médicaments vont devoir modifier leurs notices d'utilisation et mentionner dans la liste des risques possibles, les méningiomes.

# MÉNINGIOME

## SYMPTÔMES ET TRAITEMENT DE CETTE TUMEUR AU CERVEAU

*Le Lutéran et le Lutényl, prescrits à la ménopause, en cas d'endométriose et même comme contraception, sont associés à un sur-risque de méningiome. Le mot fait peur, pourtant le méningiome est une tumeur le plus souvent bénigne. Le point sur cette maladie avec le service de neurochirurgie de l'hôpital Lariboisière (Paris).*

Le méningiome est le type le plus courant de tumeur primitive au cerveau : il représente environ 30 % de toutes les tumeurs cérébrales. C'est une tumeur qui provient des méninges (les couches externes de tissu qui recouvrent et protègent le cerveau juste sous le crâne) mais qui est le plus souvent bénigne. Les méningiomes malins (les plus agressifs) ne représentent que 1 % des méningiomes.

### QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

La plupart des méningiomes se développent très lentement, souvent pendant de nombreuses années, sans causer de symptômes. Mais lorsque la tumeur se développe, elle peut exercer une pression sur le cerveau ou comprimer certains nerfs ou vaisseaux cérébraux et engendrer des symptômes qui doivent alerter :

Maux de tête (qui s'aggrave avec le temps)

Vision altérée.

Problèmes d'audition ou acouphènes

Perte de l'odorat (lorsque la tumeur se développe entre le cerveau et le nez)

Faiblesse dans les bras ou les jambes (c'est l'un des symptômes les plus évidents).

Problèmes d'équilibre ou de mémoire.

Un scanner (TDM) ou une IRM cérébrale (imagerie par résonance magnétique) permettent de faire le diagnostic.

### QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

Pour l'instant, les médecins ne peuvent expliquer ce qui pose certaines cellules des méninges à se multiplier de manière incont



trôlable. Mais certains facteurs de risque ont été identifiés :

Un traitement par radiothérapie à la tête.

Une prédisposition génétique

Certains traitements hormonaux. C'est le cas, par exemple, du traitement au long cours par Androcur, un médicament dérivé de la progestérone. Les femmes ayant pris ce médicament pendant plus de 6 mois ont un risque de méningiome multiplié par 7.

Comme les méningiomes évoluent lentement, une surveillance par IRM suffit parfois. Mais lorsque les symptômes sont gênants, on procède à une ablation chirurgicale. Si la tumeur est localisée dans des zones plus profondes comme la base du crâne, la radiothérapie est indiquée. Ses effets ne sont pas immédiats mais peu à peu la tumeur cessera de grossir et diminuera parfois de taille.

## CAVERNOME CÉRÉBRAL : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Dans le cerveau de certaines personnes se forment des sortes de cavernes, responsable de l'apparition d'un "cavernome cérébral". Quels sont les symptômes ? Quels sont les risques ?

Dans la série *Away*, signée Netflix, on parle d'une astronaute (Hillary Swank) en route vers la première mission vers Mars. Mais aussi d'un tout autre sujet, médical cette fois : le cavernome cérébral. De quoi s'agit-il exactement ? Voici plus d'informations sur cette malformation du cerveau, aussi baptisée "angrome caverneux".

### QUE SE PASSE-T-IL DANS LE CERVEAU LORSQU'ON A UN CAVERNOME ?

Comme son nom l'indique, le cavernome s'apparente à une sorte de caverne. Elle se forme à l'intérieur du cerveau à cause de vaisseaux sanguins trop dilatés qui se réunissent en une sphère. Les capillaires (tout petits vaisseaux) s'entortillent et se regroupent les uns avec les autres, de façon juxtaposée. Au final, cela ressemble à un fruit comme une framboise, ou encore à une toute petite pelote de laine. Il peut varier en taille, entre quelques millimètres et plusieurs centimètres.

En anglais, on appelle cette maladie "CCM" pour "cerebral cavernous malformation". Le risque ? Que le cavernome se mette

à saigner en dehors de sa petite poche, ce qui provoquerait une hémorragie cérébrale. Selon le CHU de Lyon, ce risque ne dépasse-toutefois pas 3% par an.

### QUELS SONT LES SYMPTÔMES DU CAVERNOME ?

Le cavernome est difficile à repérer car il peut s'avérer totalement asymptomatique. Le cavernome silencieux représente ainsi 90% des cas, selon les chiffres présentés dans l'encyclopédie Orphanet, en 2008. Pour le détecter, cela passe soit par l'accident (un saignement), soit par certains symptômes persistants qui surviennent généralement entre 20 et 40 ans.

Des crises d'épilepsie (pour 40 à 70% des malades), des troubles de la vue, des maux de tête persistants (pour 10 à 30% des patients), une perte de sensibilité et de force physique au niveau des membres ou encore diverses manifestations neurologiques font partie des signes de l'angrome cavernoux. Pour le diagnostiquer, il faut pratiquer un IRM cérébral.

### QUI PEUT ÊTRE TOUCHÉ PAR UN CAVERNOME CÉRÉBRAL, ET POURQUOI ?

Il existe plusieurs causes au cavernome cérébral. On estime que 20% des cas sont génétiques, entraînés par la mutation d'un gène : le CCM1, CCM2 ou CCM3. Cette forme

"familiale" peut alors devenir héréditaire et être détectée en amont des premiers symptômes. Mais le reste des malades développe un cavernome cérébral sans cause véritablement connue. On appelle cette forme "sporadique". De même, son évolution varie tellement d'un patient à l'autre qu'elle est difficile à prévoir.

### COMMENT TRAITER UN CAVERNOME CÉRÉBRAL ?

Il n'existe pas de traitement médical contre le cavernome cérébral. Le seul moyen de soigner un cavernome est l'opération chirurgicale. L'objectif principal de l'intervention est de retirer totalement le cavernome, et ainsi de supprimer le risque d'hémorragie. Lorsque le cavernome est responsable d'autres troubles, comme l'épilepsie, l'intervention permet de le guérir ou au moins de diminuer les risques. En général, l'angrome n'est opéré que s'il augmente en taille ou provoque des symptômes qui impactent la vie quotidienne du patient.

A noter que toutes les parties du cerveau n'étant pas accessibles de la même manière, certains cavernomes ne peuvent pas être opérés. La radiothérapie peut venir en soutien dans ce cas. Quoi qu'il en soit, si le cavernome ne peut être opéré, une surveillance étroite peut être envisagée.

## TERRORISME

## Lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest : le président béninois appelle à une action concertée et intelligente des Etats

La lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest appelle une action concertée et intelligente des Etats, a déclaré jeudi le président béninois Patrice Talon.



"En cela, le Bénin a été depuis longtemps porteur et promoteur d'une stratégie offensive plutôt que défensive pour aller frapper l'ennemi jusque dans ses repères y compris en territoire étranger", s'est-il vanté dans son message sur l'Etat

de la nation devant les députés. D'après M. Talon, au cours de l'année qui s'achève, les forces de défense et de sécurité ont bénéficié de l'attention soutenue du gouvernement qui leur a mis les moyens appropriés à leur disposition

et renforcé les effectifs de manière remarquable. Entre 2021-2022, 1.800 policiers et 2.000 militaires ont été recrutés, tandis que des équipements modernes et adaptés leur ont été fournis, a-t-il "En clair, il s'agit de fortifier le pays et de garantir une sécurité optimale

à tous. C'est elle qui détermine en effet la pérennité de tous les investissements. L'absence de sécurité peut limiter, voire empêcher la jouissance des fruits de nos efforts communs", a conclu M. Talon.

## OUGANDA

## L'Ouganda reçoit 1.200 doses de vaccin expérimental contre Ebola



L'Ouganda a reçu jeudi 1.200 doses de vaccin expérimental contre Ebola, qui seront administrées dans le cadre d'un essai clinique visant à lutter

contre la souche Soudan du virus Ebola, qui a frappé le pays en septembre.

La ministre ougandaise de la

Santé, Jane Ruth Aceng, a reçu les doses de vaccin de la part de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lors d'un événement organisé au siège de l'organisation sanitaire publique National Medical Stores, à 40 km au sud de la capitale Kampala. Selon la ministre, même si le vaccin arrive au moment où l'épidémie d'Ebola est en recul, la recherche se poursuivra pour assurer que le pays soit prêt en cas de résurgence du virus.

Charles Njuguna, directeur en charge des incidents du Bureau national de l'OMS en Ouganda qui a remis les vaccins, a déclaré qu'ils avaient été testés lors d'études préliminaires afin de déterminer leur efficacité et leur innocuité.

"Ils seront administrés à ceux qui sont le plus à risque, les contacts immédiats d'une personne qui a été diagnostiquée avec la maladie due à la souche Soudan", a précisé M.

Njuguna, ajoutant que la participation à l'essai clinique serait volontaire et gratuite.

Il a assuré que l'arrivée du vaccin expérimental n'interférerait pas avec les autres mesures mises en place par le pays pour contenir l'épidémie.

Selon les chiffres de l'OMS, depuis que l'Ouganda a déclaré l'épidémie d'Ebola le 20 septembre, 142 cas confirmés et 55 décès ont été enregistrés.

A ce jour, neuf districts ont été touchés mais trois d'entre eux ont déjà dépassé les 42 jours sans nouveaux cas, période au terme de laquelle une zone peut être déclarée exempte d'Ebola si aucun cas n'est signalé.

## GHANA

## Le ministre des Finances échappe à un vote de censure

Le ministre ghanéen des Finances, Kenneth Ofori-Atta, a échappé à une censure au parlement jeudi après le retrait des législateurs du parti au pouvoir lors d'un vote sur sa gestion de la crise économique du pays.

Le gouvernement du président Nana Akufo-Addo est actuellement sous pression au moment où il négocie jusqu'à 3 milliards de dollars de crédit de renflouement auprès du Fonds monétaire international (FMI).

Les législateurs de l'opposition au parlement - divisé entre le Nouveau parti patriotique (NPP) au pouvoir et le Congrès national démocratique (NDC) - cherchaient à évincer le ministre des Finances sur une série d'allégations. Selon le président de la Chambre, Alban Bagbin, la minorité de l'opposition a voté jeudi à 136 voix en faveur de la censure, ce qui signifie qu'elle n'a pas atteint la majorité des deux-tiers requise pour évincer le ministre.

Les législateurs majoritaires du NPP s'étaient retirés avant le vote. Le président Akufo-Addo a appelé les Ghanéens à soutenir ses efforts pour gérer la crise alors que l'inflation a atteint 40% et que la monnaie nationale, le cedi, s'est dévaluée de plus de 50% par rapport à l'us dollar.

Le Ghana est l'un des principaux producteurs de cacao et d'or et est doté de réserves de pétrole et de gaz, mais ses paiements au titre du service de la dette ont grimpé en flèche.

Et comme le reste de l'Afrique subsaharienne, il est durement touché par les conséquences de la pandémie mondiale et du conflit en Ukraine.

## MADAGASCAR

## Madagascar maintient la stabilité macroéconomique malgré la crise de Covid-19

Madagascar a réussi à maintenir la stabilité macroéconomique et le niveau de la dette à un niveau raisonnable, et à augmenter les interventions de protection sociale au profit des plus vulnérables, a indiqué jeudi la présidence malgache dans un communiqué, citant la Banque mondiale.

Cette estimation est intervenue dans le cadre de la rencontre entre la vice-présidente de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Est et australe, Victoria Kwakwa, et le président malgache, Andry Rajoelina, à Antananarivo, capitale malgache. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les domaines de coopération bilatérale, tout en partageant une volonté commune d'impacter positivement et durablement la vie de la population et d'impulser une croissance économique soutenue au pays, précise le communiqué.

## RDC

## Flambée de choléra dans les camps de déplacés de guerre (MSF)

Le nombre de cas de choléra "a augmenté de façon inquiétante" au cours des dix derniers jours dans les camps de déplacés de guerre dans l'Est de la République démocratique du Congo, s'alarme Médecins sans frontières dans un communiqué publié jeudi. "Entre le 26 novembre et le 7 décembre, 256 patients ont été admis" dans un centre de traitement du choléra géré par l'organisation médicale à Munigi, entre Goma, la capitale provinciale du Nord-Kivu de plus d'un million d'habitants et, juste en bordure nord de la ville, les camps de déplacés en territoire de Nyiragongo.

Selon la coordination humanitaire des Nations unies, plus de 177.000 personnes y ont trouvé refuge après avoir fui ces dernières semaines l'avancée de la rébellion du M23.

Alors que de fortes averses dues à la saison des pluies s'abattent quotidiennement sur Goma, les déplacés vivent entassés dans des huttes faites de branches et de morceaux de bâches. "Nous n'avons ni douches, ni toilettes", a témoigné auprès de MSF Nyira Safari, mère d'une fille de huit ans, hospitalisée pour des symptômes de choléra. Comme cette famille de déplacés, des dizaines de milliers d'autres n'ont pas accès à des sanitaires et vivent dans des conditions d'hygiène déplorable et une très grande promiscuité.

"Tous les ingrédients sont réunis pour une catastrophe sanitaire", alerte Simplicie Ngar-One, le responsable de la réponse choléra de MSF à Goma. L'organisation appelle à la mobilisation des acteurs humanitaires et s'indigne d'un "manque criant d'assistance" alors que les déplacés se trouvent à seulement quelques kilomètres de Goma, un hub humanitaire de l'Est de la RDC.

## MANIFESTATIONS MEURTRIÈRES AU TCHAD 80 mineurs remis en liberté provisoire

Un total de 80 mineurs, poursuivis pour leur implication présumée dans une manifestation réprimée dans le sang en octobre au Tchad ont été remis en liberté provisoire après plus d'un mois et demi de détention, a annoncé jeudi le procureur de la République de N'Djamena. "Une demande de liberté provisoire en leur faveur a été déposée et le juge a accédé à cette demande", a déclaré le procureur Moussa Wade Djibrine, ajoutant que "l'instruction suit son cours". Lundi, M. Djibrine avait annoncé la condamnation de 262 personnes à des peines de prison ferme à l'issue d'un procès de masse de 401 personnes qui s'est tenu pendant quatre jours à huis clos dans le bague de Koro Toro, à 600 km au nord-est de la capitale. Les 80 mineurs avaient été arrêtés à N'Djamena pendant et après une manifestation contre le pouvoir le 20 octobre qui avait fait une cinquantaine de morts, quand les forces de l'ordre avaient ouvert le feu sur la moindre tentative de rassemblement. Ils avaient été transférés à Koro Toro où ils ont été détenus pendant un mois et demi avant d'être rapatriés dans une prison de N'Djamena. Les forces de l'ordre avaient admis plus de 600 arrestations dans la capitale à l'issue de la manifestation. Le 20 octobre, les manifestants répondaient à l'appel de l'opposition contre la prolongation de deux ans au pouvoir du général Mahamat Idriss Déby Itno.



## PÉROU L'ex-président Pedro Castillo demande l'asile au Mexique



L'ex-président du Pérou Pedro Castillo, destitué et placé en détention provisoire, a fait une demande officielle d'asile au Mexique, qui consulte le gouvernement péruvien, a annoncé jeudi le ministre mexicain des Affaires étrangères Marcelo Ebrard.

Poursuivi pour "rébellion" et "conspiration", M. Castillo a transmis sa demande à l'ambassade du Mexique à Lima dans la nuit de mercredi à jeudi, a indiqué M. Ebrard en reproduisant sur Twitter la lettre de l'avocat

de l'ancien président. Me Victor Perez affirme que l'ex-président est victime d'une "persécution infondée d'organes de justice qui ont pris un caractère politique".

Le Mexique a alors entamé des "consultations devant les

autorités péruviennes", selon M. Ebrard. L'ambassadeur du Mexique à Lima, Pablo Monroy, a pu s'entretenir avec Pedro Castillo depuis son lieu de détention dans une base de la police à Lima, a ajouté le ministre. "Il l'a

trouvé bien physiquement et en compagnie de son avocat". Plus tôt dans la matinée, le président mexicain Andrés Manuel López Obrador avait indiqué que Pedro Castillo l'avait appelé pour demander l'asile au Mexique.

## USA

### 65 ans après, la police américaine met un nom sur un petit garçon retrouvé mort



Plus de 65 ans après, la police américaine a annoncé jeudi avoir, grâce à de nouvelles recherches ADN et généalogiques, identifié un petit garçon qui avait été découvert mort dans un carton à Philadelphie à la fin des années 50, et dont le tueur n'a jamais été retrouvé.

Le 25 février 1957, le corps sans vie du garçonnet avait été découvert, portant les marques de nombreux coups, enveloppé dans une couverture à l'intérieur d'un carton, dans une zone boisée de la ville du nord-est américain.

En plus des coups, "le garçon semblait souffrir de malnutrition (...) il était évident qu'au cours de sa très

courte vie, cet enfant avait vécu des horreurs que personne, personne ne devrait jamais subir", a déclaré lors d'une conférence de presse la cheffe de la police de Philadelphie, Danielle Outlaw. Une autopsie avait conclu que la victime avait entre quatre et six ans, mais personne ne s'était jamais manifesté pour réclamer son corps et l'enquête sur "le petit garçon dans la boîte" n'avait jamais permis de l'identifier, malgré de précédents tests ADN.

En 2019, la police avait de nouveau exhumé ses restes, enterrés à côté d'une pierre tombale portant la mention "Enfant inconnu d'Amérique", après le dé-

veloppement de nouvelles techniques médico-légales, a expliqué le capitaine de police Jason Smith.

Les résultats des tests ont été téléchargés dans des bases de données ADN, puis analysés par des généalogistes, permettant de remonter jusqu'à la mère biologique de l'enfant.

Les enquêteurs ont ensuite retrouvé un acte de naissance pour un de ses enfants né en 1953.

De nouvelles analyses ont ensuite permis d'identifier le père et le jour de naissance de l'enfant, identifié comme Joseph Augustus Zarelli et né le 13 janvier 1953.

## GRÈVES AU ROYAUME-UNI L'armée sera appelée en renfort dans certains secteurs



L'armée britannique sera appelée en renfort pour remplacer des travailleurs grévistes dans certains secteurs sensibles comme la police aux frontières ou les ambulances, a indiqué jeudi le gouvernement, au moment où le pays est confronté à des grèves à répétition sur fond de crise du coût de la vie.

"Ces grèves récurrentes vont perturber tout le monde, et cela inclut notre personnel militaire qui devra, malheureusement, se mobiliser et remplir certaines des fonctions vitales dont nous avons besoin pour que le pays continue de fonctionner", a indiqué à la presse un porte-parole du Premier ministre Rishi Sunak.

Face à la multiplication des appels à la grève dans le transport ferroviaire, la santé, le courrier et la logistique ou encore la police aux frontières, le gouvernement avait déjà prévenu qu'il envisageait de recourir à l'armée.

"Des discussions sont en cours avec le ministère de la Défense" pour que des militaires remplacent des ambulanciers grévistes, au moment où le système public de santé vit une crise inédite, en particulier dans les services d'urgence, a précisé le porte-parole.

Les infirmières seront ainsi en grève deux jours en décembre, une première à l'échelle nationale depuis plus de 100 ans. Par ailleurs, des militaires sont "en cours de formation" pour soutenir la police aux frontières, a ajouté le porte-parole.

Quelque 2.000 militaires seraient ainsi en train d'être formés, a précisé le ministre de l'Éducation Gillian Keegan, jeudi matin sur Sky News.

Mercredi, le syndicat PCS a lancé un appel à la grève pour les agents de la police aux frontières de plusieurs aéroports britanniques au moment des fêtes de fin d'année, laissant augurer d'importantes perturbations notamment à Heathrow et Gatwick.

Ces grèves interviennent sur fond de revendications salariales dans un contexte d'inflation dépassant les 10% qui provoque une sévère crise du coût de la vie.

Le Premier ministre Rishi Sunak a promis mercredi de mettre en place de "nouvelles lois dures" pour lutter contre les conséquences des grèves.

11<sup>E</sup> FICA

## Le cinéma féminin et la condition sociale de la femme en question

Le cinéma réalisé par des femmes qui traitent de la condition féminine dans les pays arabes et d'Afrique a été débattu jeudi à Alger à travers des regards croisés de cinéastes algériennes et étrangères qui ont partagé leurs expériences individuelles dans le 7e art.



Accueillie à l'Auditorium du Palais de la culture dans le cadre du 11e Festival international du cinéma d'Alger, dédié au film engagé (Fica, 2-10 décembre), la rencontre a permis d'exposer des expériences individuelles dans le cinéma dédié au combat des femmes et à la condition féminine dans les pays du continent notamment.

Prenant la parole, la cinéaste burkinabèe Kady Taroré, qui présente son film "La soeur de quel'un", a expliqué que réaliser un film sur la condition de la femme dans son pays était une manière de "se parler à soi-même", notant que le 7e art constitue une "thérapie" pour les femmes victimes de violences.

Pour sa part, Ludmila Akkache, a souligné que le 7e art constitue un moyen pour dénoncer les vio-

lences à l'égard de femmes, présentant à ce titre son court métrage "Usure", réalisé dans le cadre d'un atelier, et qui se focalise sur l'accompagnement des femmes victimes de violences à travers un portrait de 22mn d'une militante féministe.

La réalisatrice Myriam Kellou, est revenue, quant à elle, sur son expérience dans le cinéma à travers son long métrage documentaire "A Mansourah, tu nous a séparés", qui a été projeté dans le focus "Femmes" et qui retrace une quête mémorielle à la recherche de témoignages sur des faits déroulés dans un village en Algérie pendant la colonisation française.

Pour sa part le réalisateur Bella Attia brise le silence des femmes victimes de viol dans son court métrage "Fella" pour dénoncer ce

qu'elles subissent en silence, alors que la réalisatrice palestinienne Dina Amin proposait son film "Feuilles de vignes" qui revient sur le quotidien des Palestiniens et leur résistance de tous les jours, à travers le portrait de sa grand-mère, syrienne qui s'est installée à El Qods occupée, et qui ne peut plus revoir les siens. Des focus thématiques dédiés aux cinémas de la résistance et de l'environnement sont programmés en marge de la projection de films en compétition au 11e Fica qui rend hommage à la fondation "Shashat" (Ecrans), une organisation palestinienne indépendante créée en 2005 pour soutenir le cinéma réalisé par les femmes.

Le Festival international du cinéma d'Alger se poursuit jusqu'au 10 décembre, avec la projection de 60 films dont 25 en compétition.

## ANNABA

## Des pièces théâtrales et des ateliers de formation à l'ouverture des journées nationales du monodrame

Les journées nationales du monodrame, ouvertes jeudi, à Annaba, ont donné lieu à des représentations théâtrales et la tenue d'ateliers de formation dans les métiers du 4ème art, en présence des adhérents des maisons de jeunes et d'amateurs.

Cette manifestation initiée par l'association culturelle "Ajress" sous l'égide de la maison de la culture et des arts de la wilaya d'Annaba, a été inaugurée par l'ouverture de deux ateliers de formation aux arts dramatiques, au profit de jeunes amateurs qui s'essayeront à l'écriture, la mise en scène et l'interprétation, animés par des professionnels du théâtre régional Azzéidine Medjoubi et la maison de la culture Mohamed Boudiaf.

La première journée a donné lieu également à la présentation de deux pièces en compétition, intitulées respectivement,



"Saliha oua alftkliha", de l'association "Basma" de Tébessa, et "Albaht aani eddat" de la metteuse en scène Amina Bouyouhès d'Annaba.

Les journées du monodrame sont organisées en coordination avec l'association "El Chihab" des arts dramatiques de la wilaya d'Annaba, la maison de la culture Mohamed Boudiaf et le théâtre régional Azzéidine Medjoubi, a déclaré à l'APS le prési-

dent de l'association "El Chihab" M. Samy Ghrissi, lors de l'ouverture de la manifestation, il a ajouté que le but fixé est de susciter la compétitivité parmi les jeunes créateurs, découvrir de nouveaux talents et les accompagner pour la meilleure progression.

Le programme des journées du monodrame prévoit des représentations qui traitent de sujets sociaux divers, il s'agit en-

tre autres des pièces "Anna oual baaouda" mise en scène par Mustapha Louri de Saïda, "Hafila tassir 2" mise en scène par Tarek Nasri de Skikda et "Winek ya Ali" mise en scène par Mustapha Djedid de Sidi Belabbès.

Cette manifestation culturelle de trois jours, se déroule sur les scènes du théâtre régional Azzéidine Medjoubi et de la maison de la culture Mohamed Boudiaf.

## DISTINCTION

## Festival du théâtre comique de Médéa: la pièce "Flouka" remporte la "Grappe d'Or"



La pièce de théâtre "Flouka" de l'association "Es-Sarkha" de Skikda a remporté jeudi soir la "Grappe d'Or" du Festival national du théâtre comique de Médéa, au terme de quatre jours de compétition entre six troupes sélectionnées pour cette 13e édition dédiée à la mémoire du comédien Sirat Boumediène.

"Flouka", écrite par Ahmed Aggoune, aborde un thème d'actualité, l'émigration clandestine, "pour s'attaquer à El-Harga sous une forme comique et à travers une approche différente des récits dramatiques et des images violentes diffusées par les médias", précise son metteur en scène, Seiffedine Bouha.

Elle raconte l'histoire d'un jeune couple qui choisit la voie de l'émigration clandestine pour permettre à l'épouse, Warda, dont le rôle est joué par la comédienne Sabrina Krichi, de bénéficier d'un traitement médical en mesure de l'aider à procréer. Une décision qui sera fatale pour le mari, Ali, personnage interprété par le comédien et metteur en scène Seiffedine Bouha, qui meurt noyé lors du voyage de retour, laissant Warda face à son destin.

"Tafadhali ya Anissa", une pièce réalisée par la coopérative culturelle "El-Aniss" de Seïf, a rafilé, pour sa part, les prix de la meilleure interprétation masculine qui est revenu au comédien Billal Kerache, et le prix du meilleur texte qui a été attribué à Lamri Kaouan, son metteur en scène.

La pièce, jouée mardi soir et interprétée par le duo de comédiens Billal Kerache et Aya Kherfi, raconte, dans un style comique, la rencontre d'une candidate à l'émigration clandestine et d'un passeur qui finiront par renoncer, elle, à son projet de fuite, et lui aux gains que lui procure cette activité, pour un projet de mariage.

Le prix de la meilleure scénographie a été décerné à Nourredine Baatouche pour la pièce "Mikanizma", alors que le prix de la meilleure interprétation féminine a été décroché par la comédienne Nawal Ouriles pour son rôle dans la même pièce.

Adaptée de l'œuvre du célèbre homme de lettres égyptien Tewfik El-Hakim "Ourid An Aktoul" (je veux tuer), "Mikanizma" a été mise en scène par Kada Tati.

La pièce raconte la mésaventure vécue par un jeune couple qui vit dans le bonheur, mais dont la vie sera entièrement chamboulée suite à l'intrusion d'une tierce personne, une voisine en l'occurrence, qui va tout mettre en œuvre pour briser le couple, à coup de ruses, de mensonges, de menaces et de chantages.

Le jury du festival national du théâtre comique a attribué le prix de la meilleure création musicale pour la pièce "Dalatina" de l'association "Ibdaate Ech-chabab El-hor" de la ville d'Oran.

"Dalatina" est un spectacle inspiré du célèbre film d'animation "Les Dalton", ces quatre frères prisonniers qui tentent de s'échapper, mais échouent à chaque tentative.

Une satire qui raconte le quotidien en prison de quatre frères qui essaient par tous les moyens de s'évader pour retrouver le monde extérieur et devenir à nouveau libres.

Contrairement aux Dalton de la version originale, les personnages imaginés par Sofiane Ahed parviennent à leurs fins, mais les conflits qui vont les opposer, une fois dehors, leur font regretter la prison...

La pièce "Bentoura Spéciale" (peinture spéciale), produite par la coopérative culturelle "Tahetika" de la ville d'El-Eulma, s'est vue attribuée par le jury le prix de la meilleure réalisation qui est revenue au metteur en scène Lamri Kaouane.

"Bentoura Spéciale" aborde la question de l'opportunité et du désir de s'attirer les faveurs des personnes de rang social élevé, ainsi que la façon de parvenir à profiter de la proximité des gens occupant des postes de responsabilité pour améliorer sa condition sociale.

La pièce de théâtre "Mille Feuilles", de la coopérative "Fen wa technologia" de la ville de Rouiba (Alger), a décroché, elle, le prix du jury. Adaptée de l'œuvre "Ech-charite" de Abdelaziz Masmodi, elle est mise en scène par Seïf-Ed-dine Bendar.

"Mille-feuilles" raconte l'histoire d'un jeune plasticien victime d'exclusion et de marginalisation et qui tente, malgré l'environnement hostile qui l'entoure, de lutter contre ces pratiques au moyen de cet art, en se distinguant par ses œuvres et la qualité de son travail.



## DONNÉES PERSONNELLES

# Meta menacé par de nouvelles amendes d'ampleur en Europe

Le régulateur européen des données personnelles a adopté mardi trois décisions contraignantes qui pourraient mener à des amendes d'ampleur contre le groupe Meta, accusé par une association de défense de la vie privée de contourner la réglementation.

Ces décisions, qui "abordent des questions juridiques importantes", selon un communiqué du comité européen de la protection des données (CEPD), n'ont pas été dévoilées.

Mais selon le Wall Street Journal, qui cite des sources proches du dossier, cette décision remet en cause la base légale sur laquelle le groupe Meta se fonde pour monétiser via la publicité ses plateformes Facebook, Instagram et Whatsapp, et demande une sanction financière substantielle. Dès lors que les décisions auront été notifiées à l'autorité irlandaise de protection des données (DPC), chargée de contrôler le groupe américain en Europe, celle-ci aura un mois pour présenter un nouveau projet de sanctions.

Pour le réseau social, les décisions adoptées mardi ne sont "pas la décision finale et il est trop tôt pour spéculer", a déclaré mardi un porte-parole à l'AFP.

"Le RGPD a autorisé plusieurs bases juridiques en vertu desquelles les données peuvent être traitées (...).

Aucune ne doit être considérée comme meilleure qu'une autre", a-t-il ajouté.

Selon l'association de défense de la vie privée Noyb, à l'origine de trois plaintes contre le groupe, Facebook affirme depuis l'entrée en vigueur en mai 2018 du règlement général sur la protection des données (RGPD) que le traitement des données personnelles de ses utilisateurs, y compris à des fins de publicité, est indispensable au bon fonctionnement de ses services. "Fa-



cebook essaie de priver les utilisateurs de nombreux droits du RGPD en réinterprétant le consentement comme un simple contrat de droit civil", qui ne permet pas de refuser la publicité ciblée, avait accusé son fondateur, le juriste autrichien Max Schrems. Cette décision est "un coup dur pour les profits de Meta dans l'UE. Il faut maintenant demander aux gens s'ils veulent que leurs données soient utilisées pour des publicités ou non.

(...) Cette décision garantit également des conditions de concurrence équitables avec les autres annonceurs", a-t-il ajouté mardi soir dans un nouveau communiqué.

En octobre 2021, la DPC avait établi un projet de décision qui validait le choix de Facebook et suggérait une amende de 26 à 36 millions d'euros pour défaut de transparence. La Cnil française et d'autres autorités de protection avaient exprimé leur

désaccord avec ce projet de sanction, jugée beaucoup trop faible, et avaient demandé au CEPD de juger le différend.

Selon le site Politico, qui a consulté des documents financiers, le groupe Meta a provisionné 3 milliards d'euros pour d'éventuelles sanctions européennes en 2022 et 2023. Le gendarme irlandais l'a déjà condamné en septembre à une amende de 405 millions d'euros pour des manquements dans le traitement des données de mineurs, et en novembre à hauteur de 265 millions d'euros pour ne pas avoir protégé suffisamment les données de ses utilisateurs.

En France, la Cnil, garante de la vie privée sur internet, l'avait condamné en janvier 2022 à une amende de 60 millions d'euros pour ses pratiques en matière de "cookies", ces traceurs numériques utilisés pour mieux cibler la publicité.

## ETATS UNIS

### Apple, sous pression croissante, lâche du lest sur l'App Store

Apple va donner plus de liberté aux développeurs pour fixer leurs prix sur l'App Store, dans un effort de conciliation alors que le géant californien est accusé par de nombreuses entreprises et autorités d'abus de position dominante sur le marché des applications mobiles. Les éditeurs pourront désormais faire débiter leurs offres à 0,29 dollar (au lieu de 0,49 dollar pour les souscriptions et 0,99 dollar pour acheter une application), et monter jusqu'à 10.000 dollars dans certains cas (au lieu de 999,99).

Apple assure dans un communiqué avoir ajouté quelque 700 niveaux de prix.

Ils auront aussi plus d'options pour déterminer leurs

prix dans différents pays et différentes devises.

"Par exemple, un studio japonais de jeux vidéo qui réalise l'essentiel de ses affaires au Japon pourra avoir un prix fixe pour sa vitrine japonaise, et laisser les prix fluctuer à l'étranger en fonction des taux de change", a expliqué Apple.

Le fabricant de l'iPhone ajoute ainsi de la flexibilité à un système largement critiqué pour sa rigidité par de nombreux éditeurs, notamment Spotify et Epic Games (Fortnite), ou, plus récemment, par Elon Musk, le nouveau propriétaire de Twitter.

Ils reprochent principalement à Apple de prélever une commission (jusqu'à 30%) sur

toutes les recettes réalisées via l'App Store, le magasin d'applications incontournable sur les iPhone pour les développeurs d'applications tierces.

Les autorités de différents pays cherchent depuis plusieurs années à lutter contre le duopole formé par Apple et Google (Android) sur ce marché, où ils sont à la fois juges et parties.

Aux Etats-Unis, une loi est dans les tuyaux, et en Europe le règlement sur les marchés numériques (DMA) entrera en vigueur en mai 2023.

Il doit forcer Apple à ouvrir iOS, son système d'exploitation mobile, à des méthodes de paiement et magasins d'applications alternatifs. En juin 2021, Tim Cook, le patron d'Apple, avait

assuré que cela risquait de "détruire la sécurité de l'iPhone et beaucoup d'initiatives pour la protection de la vie privée que nous avons développées dans l'App Store". La marque à la pomme a remporté des batailles, dont un procès contre Epic Games. Mais elle a néanmoins déjà dû faire des concessions. L'année dernière, Apple a ainsi mis fin à des poursuites judiciaires avec la promesse de leur verser 100 millions de dollars à des petits développeurs américains.

Surtout, la société permet depuis aux éditeurs de proposer à leurs clients des moyens de paiement en-dehors de l'App Store, via leur site web par exemple.

### San Francisco n'autorise pas sa police à utiliser de "robots tueurs", sans totalement écarter l'idée

Le conseil municipal de San Francisco s'est montré défavorable mardi à l'adoption d'une résolution prévoyant l'usage par les forces de l'ordre de la ville de robots capables de tuer, mais n'a pas totalement écarté l'idée, renvoyant la mesure en commission.

Ces "robots tueurs", prévus pour être déployés dans certains cas extrêmes, comme les attaques terroristes ou les tueries de masses, nourrissent une intense polémique après que le conseil municipal s'est montré favorable à leur usage la semaine dernière.

"La semaine dernière, malgré des craintes éthiques, j'ai soutenu la législation, mais depuis une semaine, je ne me sens pas à l'aise avec ce sujet.

Je ne pense pas que des robots armés et télécommandés nous rendront plus sûrs", a déclaré mardi un membre du conseil municipal, Gordon Mar.

Finalement, le conseil a fait machine

arrière en approuvant la législation qui permet à la police de San Francisco d'obtenir de l'équipement militaire, mais sans l'usage des robots.

Celle-ci a été renvoyée en commission, et sera soumise à un nouveau vote prochainement.

De nombreux opposants ont critiqué cette mesure, craignant qu'elle débouche sur une augmentation des violences policières et un futur digne du film "Robocop".

Lors du conseil municipal, plusieurs opposants sont entrés pendant la séance, pancartes à la main.

Plus tôt dans la journée, des dizaines de personnes sont venues protester devant l'hôtel de ville de San Francisco, avec des pancartes demandant "de ne pas armer la police avec de nouvelles armes" ou affirmant encore que "les robots tueurs ne sont pas la solution".

"L'usage de robots dans des situations

potentiellement meurtrières est une option de dernier recours", avait assuré début décembre dans un communiqué le chef de la police de San Francisco, William Scott.

"Nous vivons une époque où la violence de masse devient plus fréquente", a-t-il insisté.

"Nous avons besoin de cette option pour sauver des vies, dans le cas où ce genre de tragédie se produirait dans notre ville." La police de San Francisco possède actuellement plusieurs robots, qu'elle peut contrôler à distance et qui sont utilisés lorsque les policiers doivent garder leurs distances avant de sécuriser un lieu, comme lors d'une situation d'alerte à la bombe.

La nouvelle mesure permettrait d'utiliser ces robots pour placer une "charge explosive" capable de "neutraliser ou désorienter un suspect violent armé ou dangereux qui menace de prendre des vies", selon la police.

## RÉGION MENA

### 9 consommateurs sur 10 ont acheté des produits en ligne cette année

Près de 91% des consommateurs de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena) ont acheté des produits en ligne au cours de l'année écoulée, selon un rapport du fournisseur mondial de solutions de paiement Checkout.com.

Les auteurs du rapport estiment que le commerce électronique se développe à un "rythme sans précédent" dans la région affirmant que 9 consommateurs sur 10 ont acheté des produits en ligne et qu'un consommateur sur cinq a acheté des produits de vente au détail en ligne plus fréquemment que l'année dernière, avec 33% d'achat de mode et de vêtements en ligne.

Selon des économistes, ces chiffres prouvent qu'il y a un écosystème numérique en développement rapide qui permet aux agences gouvernementales, aux entreprises établies et aux start-ups de prospérer.

L'adoption rapide de la fintech (finances et technologie) a été un autre pilier de l'économie numérique dans la région.

L'enquête montre que les applications de transfert de fonds restent la forme de fintech la plus largement utilisée dans la région Mena, mais à mesure que d'autres produits augmentent, leur ad option augmente également.

Le rapport a révélé que 82% des consommateurs de la région Mena utilisent une forme d'application fintech en 2022, contre 76% en 2021.

L'innovation a été soutenue par des solutions telles que les transactions de financement de compte (AFT) de Visa qui tirent des fonds d'un compte et à utiliser sur une carte prépayée, recharger un portefeuille ou financer un transfert d'argent de personne à personne (P2P).

"Le passage aux canaux en ligne pour l'achat de biens et de services dans la région Mena a été constant et très robuste au cours des trois dernières années.

Par conséquent, l'écosystème Fintech connaît une croissance rapide dans la région, mise en évidence par l'attrait croissant des tendances et des solutions de paiement numérique telles que Buy Now Pay Later (BNPL) et sCommerce (commerce social).

Couplé à la sophistication accrue du secteur du commerce électronique de Mena, il existe un appétit croissant pour les applications de paiement et les portefeuilles numériques parmi les consommateurs.

De plus en plus de personnes gèrent leurs finances quotidiennes à l'aide de ces plateformes, et la combinaison d'une population douée pour le numérique et d'un secteur de la vente au détail mature garantira la pérennité de ces gains.

Les services de livraison de nourriture ont été l'un des principaux bénéficiaires de la transformation numérique de l'économie Mena.

Les données de Checkout.com montrent qu'en 2022, les consommateurs locaux commandent des repas en ligne plus fréquemment que jamais.

Plus de la moitié (53%) des consommateurs de la région Mena ont acheté de la nourriture en ligne au cours de l'année écoulée, 42% d'entre eux déclarant acheter de la nourriture en ligne plus fréquemment cette année qu'en 2021", indique le rapport.

Selon la même étude, 20% des consommateurs de la région Mena ont acheté des services de divertissement en ligne au cours de l'année écoulée, 14% déclarant les acheter plus fréquemment qu'en 2021.

## Des médicaments contre la ménopause responsables de méningiomes ?

Deux médicaments qui aident à lutter contre les troubles de la ménopause et de l'endométriose pourraient causer des tumeurs cérébrales. Il s'agit du Lutéran et du Lutényl, selon une alerte émise par l'Agence du médicament ANSM. Ces deux médicaments, ainsi que leurs génériques, sont utilisés dans le traitement des troubles liés à la ménopause et à l'endométriose. Le risque ? Ils pourraient occasionner des tumeurs cérébrales.

Il y a quelques mois, l'ANSM mettait en garde contre les risques liés au médicament Androcur. Cette fois-ci, ce sont le Lutéran et le Lutényl qui sont visés car leur utilisation a été associée à des cas de méningiomes. Les méningiomes sont des tumeurs non cancéreuses, elles proviennent des méninges, il s'agit des couches externes de tissu qui recouvrent et protègent le cerveau juste sous la crâne.

**70 CAS DE MÉNINGIOMES LIÉS AUX PROGESTATIFS**  
Pour l'instant, 70 cas sont déclarés : 50 pour le Lutényl et une vingtaine pour le Lutéran, selon le Dr Isabelle Yoldjian, cheffe de pôle endocrinologie - gynécologie à l'ANSM au site de France Info. Ces deux médicaments sont des progestatifs, dérivés d'une hormone, la progestérone.

Cela dit, le rapport de l'ANSM stipule que les cas de méningiomes de patientes sous Lutéran ou Lutényl : "ne permettent pas de conclure, à ce stade, que les femmes qui utilisent ces médicaments présentent un risque de méningiome plus élevé que celui observé dans la population générale".

### UNE ÉTUDE VA ÊTRE MENÉE

Une étude épidémiologique va être conduite prochainement, a annoncé l'ANSM pour mieux caractériser le risque. Elle sera menée par EpiPhare, qui réunit l'Agence du médicament et l'Assurance maladie. Mais en attendant, l'ANSM a préféré tirer la sonnette d'alarme au vu des nombreux cas déjà identifiés.

Dans l'immédiat, des médicaments vont devoir modifier leurs notices d'utilisation et mentionner dans la liste des risques possibles, les méningiomes.

# MÉNINGIOME

## SYMPTÔMES ET TRAITEMENT DE CETTE TUMEUR AU CERVEAU

*Le Lutéran et le Lutényl, prescrits à la ménopause, en cas d'endométriose et même comme contraception, sont associés à un sur-risque de méningiome. Le mot fait peur, pourtant le méningiome est une tumeur le plus souvent bénigne. Le point sur cette maladie avec le service de neurochirurgie de l'Hôpital Lariboisière (Paris).*

Le méningiome est le type le plus courant de tumeur primitive au cerveau : il représente environ 30 % de toutes les tumeurs cérébrales. C'est une tumeur qui provient des méninges (les couches externes de tissu qui recouvrent et protègent le cerveau juste sous le crâne) mais qui est le plus souvent bénigne. Les méningiomes malins (les plus agressifs) ne représentent que 1 % des méningiomes.

### QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

La plupart des méningiomes se développent très lentement, souvent pendant de nombreuses années, sans causer de symptômes. Mais lorsque la tumeur se développe, elle peut exercer une pression sur le cerveau ou comprimer certains nerfs ou vaisseaux cérébraux et engendrer des symptômes qui doivent alerter :

Maux de tête (qui s'aggravent avec le temps)

Vision altérée.

Problèmes d'audition ou acouphènes  
Perte de l'odorat (lorsque la tumeur se développe entre le cerveau et le nez)

Faiblesse dans les bras ou les jambes (c'est l'un des symptômes les plus évidents).

Problèmes d'équilibre ou de mémoire.

Un scanner (TDM) ou une IRM cérébrale (imagerie par résonance magnétique) permettent de faire le diagnostic.

### QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

Pour l'instant, les médecins ne peuvent expliquer ce qui pousse certaines cellules des méninges à se multiplier de manière incont

Dans le cerveau de certaines personnes se forment des sortes de cavernes, responsable de l'apparition d'un "cavernome cérébral". Quels sont les symptômes ? Quels sont les risques ?

Dans la série *Away*, signée Netflix, on parle d'une astronaute (Hillary Swank) en route vers la première mission vers Mars. Mais aussi d'un tout autre sujet, médical cette fois : le cavernome cérébral. De quoi s'agit-il exactement ? Voici plus d'informations sur cette malformation du cerveau, aussi baptisée "angioème caverneux".

### QUE SE PASSE-T-IL DANS LE CERVEAU LORSQU'ON A UN CAVERNOME ?

Comme son nom l'indique, le cavernome s'apparente à une sorte de caverne. Elle se forme à l'intérieur du cerveau à cause de vaisseaux sanguins trop dilatés qui se réunissent en une sphère. Les capillaires (tout petits vaisseaux) s'entortillent et se regroupent les uns avec les autres, de façon juxtaposée. Au final, cela ressemble à un fruit comme une framboise, ou encore à une toute petite pelote de laine. Il peut varier en taille, entre quelques millimètres et plusieurs centimètres.

En anglais, on appelle cette maladie "CCM" pour "cerebral cavernous malformation". Le risque ? Que le cavernome se mette



à saigner en dehors de sa petite poche, ce qui provoquerait une hémorragie cérébrale. Selon le CHU de Lyon, ce risque ne dépasserait toutefois pas 3% par an.

Un traitement par radiothérapie à la tête. Une prédisposition génétique

Certains traitements hormonaux. C'est le cas, par exemple, du traitement au long cours par Androcur, un médicament dérivé de la progestérone. Les femmes ayant pris ce médicament pendant plus de 6 mois ont un risque de méningiome multiplié par 7.

Comme les méningiomes évoluent lentement, une surveillance par IRM suffit parfois. Mais lorsque les symptômes sont gênants, on procède à une ablation chirurgicale. Si la tumeur est localisée dans des zones plus profondes comme la base du crâne, la radiothérapie est indiquée. Ses effets ne sont pas immédiats mais peu à peu la tumeur cesse de grossir et diminuera parfois de taille.

# CAVERNOME CÉRÉBRAL : QU'EST-CE QUE C'EST ?

à saigner en dehors de sa petite poche, ce qui provoquerait une hémorragie cérébrale. Selon le CHU de Lyon, ce risque ne dépasserait toutefois pas 3% par an.

### QUELS SONT LES SYMPTÔMES DU CAVERNOME ?

Le cavernome est difficile à repérer car il peut s'avérer totalement asymptomatique. Le cavernome silencieux représente ainsi 90% des cas, selon les chiffres présentés dans l'encyclopédie Orphanet, en 2018. Pour le détecter, cela passe soit par l'accident (un saignement), soit par certains symptômes persistants qui surviennent généralement entre 20 et 40 ans.

Des crises d'épilepsie (pour 40 à 70% des malades), des troubles de la vue, des maux de tête persistants (pour 10 à 30% des patients), une perte de sensibilité et de force physique au niveau des membres ou encore diverses manifestations neurologiques partielles des signes de l'angioème cavernoux. Pour le diagnostiquer, il faut pratiquer une IRM cérébrale.

### QUI PEUT ÊTRE TOUCHÉ PAR UN CAVERNOME CÉRÉBRAL, ET POURQUOI ?

Il existe plusieurs causes au cavernome cérébral. On estime que 20% des cas sont génétiques, entraînés par la mutation d'un gène : le CCM1, CCM2 ou CCM3. Cette forme

"familiale" peut alors devenir héréditaire et être détectée en amont des premiers signaux. Mais les reste des malades développe un cavernome cérébral sans cause véritablement connue. On appelle cette forme "sporadique". De même, son évolution varie tellement d'un patient à l'autre qu'elle est difficile à prévoir.

### COMMENT TRAITER UN CAVERNOME CÉRÉBRAL ?

Il n'existe pas de traitement médical contre le cavernome cérébral. Le seul moyen de soigner un cavernome est l'opération chirurgicale. L'objectif principal de l'intervention est de retirer totalement le cavernome, et ainsi de supprimer le risque d'hémorragie. Lorsque le cavernome est responsable d'autres troubles, comme l'épilepsie, l'intervention permet de la guérir ou au moins de diminuer les risques. En général, l'angioème n'est opéré que s'il augmente en taille ou provoque des symptômes qui impactent la vie quotidienne du patient.

A noter que toutes les parties du cerveau n'étant pas accessibles de la même manière, certains cavernomes ne peuvent pas être opérés. La radiothérapie peut venir en soutien dans ce cas. Quoi qu'il en soit, si le cavernome ne peut être opéré, une surveillance étroite peut être envisagée.



## CLASSEMENT FIFA (DAMES)

L'Algérie termine l'année à la 80<sup>e</sup> place

L'équipe nationale féminine de football a terminé l'année 2022 à la 80<sup>e</sup> place, au dernier classement mondial de la Fédération internationale (Fifa), dévoilé vendredi sur son site officiel.



Sur le plan continental, l'Algérie a préservé la 9<sup>e</sup> position, derrière le Nigeria (45<sup>e</sup> mondial), l'Afrique du Sud (54<sup>e</sup>), le Cameroun (58<sup>e</sup>), le Ghana (59<sup>e</sup>), la Côte d'Ivoire (65<sup>e</sup> -1), la Guinée équatoriale (72<sup>e</sup>), le Maroc (76<sup>e</sup>), et la Tunisie (78<sup>e</sup>).

La sélection algérienne féminine n'a plus joué de match officiel depuis le mois de février dernier et la double confrontation face à l'Afrique du Sud (al-

ler: 2-0, retour:1-1) comptant pour le deuxième et dernier tour des qualifications de la CAN 2022, dont la phase finale s'était déroulée en juillet dernier.

"48 matches internationaux ont été disputés côté femmes depuis le mois d'octobre 2022. Et des changements significatifs sont à noter au classement féminin de décembre.

Certes le leader reste inchangé : les Etats-Unis (1<sup>ers</sup>) conservent le trône

qu'ils occupent depuis 2017. Mais l'écart sur leur premier poursuivant, l'Allemagne (2<sup>e</sup>/+1), s'amenuise.

Il faut dire que les USA ont perdu trois de leurs quatre dernières rencontres, dont une face à leur nouveau dauphin (1-2).

La Suède (3<sup>e</sup>/-1) recule d'un cran et tombe à la troisième place du podium.

Elle devance l'Angleterre (4<sup>e</sup>) et la France (5<sup>e</sup>). De son côté, le Canada (6<sup>e</sup>/+1) se rapproche du Top 5, tan-

dis que l'Espagne (7<sup>e</sup>/-1) s'en éloigne un peu", a expliqué la Fifa. Le classement de décembre 2022 compte 187 associations membres, sachant que la Fifa en regroupe 211. "Jamais une année civile ne s'est achevée avec autant d'équipes dans la hiérarchie mondiale", conclut la même source. La prochaine édition du classement mondial féminin sera publiée le vendredi 24 mars 2023.

LIGUE 1 (13<sup>e</sup> JOURNÉE)

## L'USM Khenchela sanctionnée d'un match à huis clos (LFP)

L'USM Khenchela a écopé d'un match à huis clos et 200.000 DA d'amende pour utilisation et jets de fumigènes sur le terrain (3<sup>e</sup> infraction) lors du match nul (1-1) face au NC Magra pour le compte de la 13<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1, à indiqué jeudi la Ligue de football professionnel (LFP).

La commission de discipline de la LFP, réunie jeudi, a infligé par ailleurs un match de suspension ferme (interdiction du terrain et de vestiaire) aux entraîneurs en chef Madoui Kheireddine (CS Constantine) et Faouzi Benzarti (MC Alger) pour contestation de décision.

Les deux techniciens devront en outre, payer chacun une amende de 30.000 DA.

D'autre part, le joueur de l'ES Sétif Aouissi Youcef Taki Eddine, exclu pour voie de fait envers adversaire, lors du match perdu face au MC El Bayadh (2-0) a été sanctionné de trois (03) matchs de suspension dont un

(01) match avec sursis plus 30.000 DA d'amende.

Plusieurs joueurs dont trois du CR Belouizdad ont écopé d'un match de suspension et 30.000 DA d'amende pour contestation de décision: Bouchar Sofiane (CRB), Bouras Akram (CRB), Draoui Zakaria (C RB), Boukerrit Faris Ben Abdelhamid (CSC), Brahmi Salim (RCA) et Litim Oussama (MCA).

La commission de discipline a sanctionné financièrement quatre clubs pour absence d'entraîneur en chef sur la main courante, il s'agit de l'ES Sétif, la JS Kabylie le RC Arba et la JS Saoura.

Ils devront s'acquitter d'une amende oscillant entre 200.000 et 300.000 DA. D'autres clubs ont été sanctionnés pour diverses raisons.

Ainsi, l'USM Alger a écopé d'une mise en garde et 100.000 DA pour utilisation et jets de fumigènes sur les tribunes (1<sup>re</sup> infraction).

Le CRB a écopé de deux amendes,

40.000 DA pour conduite incorrecte de l'équipe et 60.000 DA pour utilisation de fumigènes dans les tribunes.

Le CSC est condamné à payer 30.000 DA d'amende pour utilisation de fumigènes dans les tribunes et 50.000 DA suite au refus des réserves sur la participation formulée contre le joueur Aguiheb Juba (ASO).

Le MC El Bayadh est sanctionné de 60.000 DA pour utilisation de fumigènes dans les tribunes, alors que le RC Arba a écopé d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA pour utilisation et jets de fumigènes sur le terrain.

La JS Saoura est sanctionnée de 40.000 DA d'amende pour conduite incorrecte de l'équipe, tandis que le MC Oran a écopé de 30.000 DA pour utilisation d'engins pyrotechniques dans les tribunes. Enfin, le MC Alger est condamné à 100.000 DA d'amende en plus d'une mise en garde pour utilisation et jets de fumigènes sur le terrain (1<sup>ère</sup> infraction).

## LIGUE 1 - ASO CHLEF

## L'entraîneur Lyamine Bougherara démissionne

L'entraîneur Lyamine Bougherara a décidé de quitter ses fonctions aux commandes techniques de l'ASO Chlef après la défaite essuyée sur le terrain du CS Constantine (3-0), mercredi, pour le compte de la 13<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football, a-t-on appris jeudi de la direction du club chélien.

La même source a fait

savoir que l'ancien portier international, qui a rejoint l'ASO durant l'intersaison, a informé les dirigeants du club de sa décision de quitter les rênes techniques des Rouge et Blanc à l'issue de la partie. L'ASO, qui reçoit ses adversaires cette saison au stade Tahar-Zoughari de Relizane en raison de la fermeture prolongée de son stade Mohamed-

Boumezzag pour des travaux de réhabilitation, n'a plus gagné depuis quatre rencontres. Les "Rouge et Blanc" occupent d'ailleurs la 13<sup>e</sup> place, avec 14 points obtenus de 3 victoires, contre 5 nuls et 5 défaites. Ils devancent de deux unités seulement le premier potentiel relégable, le Paradou AC qui compte un match en moins.



## LIGUE 1 FRANÇAISE

## (TRANSFERT)

## L'Algérien Zedadka (Lille) sera prêté à l'AJ Auxerre

Le défenseur international algérien de Lille OSC (Ligue 1 française de football) Akim Zedadka, va rejoindre l'autre formation de l'élite française, l'AJ Auxerre, sous forme de prêt sans option d'achat, a indiqué vendredi le site spécialisé Footmercato.

En manque de temps de jeu avec la formation du nord de la France (8 apparitions/ 1 but), Zedadka a préféré changer d'air, pour notamment garder ses chances d'être rappelé chez les "Verts".

"Voulant garder ses chances de jouer en sélection et de pouvoir jouer plus régulièrement en Ligue 1, Zedadka va quitter temporairement le Nord de la France.

Selon nos informations, il devrait s'engager avec l'AJ Auxerre dans le cadre d'un prêt sans option d'achat.

Le défenseur lillois, qui doit passer sa visite médicale ce vendredi, arriverait en tant que joker médical pour disputer la reprise du championnat prévu le 28 décembre et le match à domicile contre l'AS Monaco", a précisé la même source.

Zedadka (27 ans) avait quitté Clermont Foot (Ligue 1) l'été dernier, pour s'engager pour un contrat de trois saisons avec Lille OSC, où évolue l'ailier international algérien Adam Ounas.

Selon la même source, Zedadka a "préféréré rester dans l'Hexagone plutôt que de se diriger vers le Séville FC ou la Lazio Rome".

"Oui mais voilà, l'international algérien n'a pas le temps de jeu qu'il espérait sous les ordres de Paulo Fonseca qui lui préfère le jeune guinéen Bafodé Diakité", indique Footmercato.

Il avait effectué un baptême du feu avec la sélection algérienne, le 12 juin dernier à l'occasion du match amical face à l'Iran (2-1) à Doha.

Il n'a pas été convoqué par le sélectionneur Djamel Belmadi pour les deux derniers matchs amicaux disputés en novembre face au Mali à Oran (1-1) et devant la Suède à Malmo (0-2).

## LIGUE 1 FRANÇAISE (OGC NICE)

## Delort : "Toujours un plaisir de revenir sur les terrains"

L'attaquant international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1/ France) Andy Delort, indisponible depuis octobre en raison d'une blessure au genou, a signé son retour jeudi en marquant un doublé, à l'occasion du match amical disputé à Marbella (Espagne) face aux Belges du Standard de Liège (4-1).

"Je me suis blessé il y a un mois et demi. Ça fait toujours du bien de revenir. Je remercie le staff médical qui a fait un bon boulot. Je me sens bien, je suis heureux de retrouver le chemin des filets", a indiqué Delort à l'issue de la partie, au site officiel du club niçois.

Incorporé avec l'équipe de la seconde période, Delort (31 ans) a inscrit son doublé en moins d'un quart d'heure (60<sup>e</sup>, 74<sup>e</sup>), permettant aux siens de sceller définitivement leur victoire.

Il avait été victime d'une entorse interne du genou, le 16 octobre dernier lors du match en déplacement face à l'AJ Auxerre (1-1), dans le cadre de la 11<sup>e</sup> journée du championnat.

Cette première rencontre amicale inscrite au programme du stage du club azuréen à Marbella, a vu la participation des deux autres internationaux algériens Hich am Boudaoui et Billel Brahimi, alors que le latéral droit Youcef Atal, malade, a été ménagé.

A pied d'œuvre depuis lundi à Marbella, l'OGC Nice a profité de la trêve du Mondial 2022 qui se déroule au Qatar (20 novembre-18 décembre), pour recharger les batteries en Espagne.

Au terme de la 15<sup>e</sup> de la Ligue 1, Nice occupe la 9<sup>e</sup> place au classement avec 20 points, à dix points des places européennes.



**FIFA : LE MONDIAL EN HIVER, WENGER SÉDUIT**

Charmé par le déroulement de la Coupe du monde 2022 au Qatar en cours de saison, le directeur du développement de la FIFA Arsène Wenger a appelé l'instance mondiale à réorganiser, à l'avenir, des Mondiaux en hiver. En exposant des bienfaits évidents pour des candidats africains notamment. "Si on veut démocratiser le football, il faudra aller dans des pays d'Afrique où il est impossible de disputer un Mondial l'été... On le voit avec cette édition au Qatar : une Coupe du monde en hiver, ça fonctionne. Alors, certes, beaucoup de sélections n'ont pas eu le temps de bien se préparer physiquement. Mais au moins, elles ont toutes abordé cette compétition avec une vraie fraîcheur mentale, ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé. Je me souviens d'équipes qui ont débuté une Coupe du monde fatiguées psychologiquement, parce que la période de préparation s'était mal passée...", a estimé l'ex-coach d'Arsenal dans les colonnes du journal L'Équipe.

**PORTUGAL RONALDO, ANCELOTTI MONTE AU CRÉNEAU**

Cristiano Ronaldo (37 ans, 195 sélections et 118 buts) traverse décidément une passe délicate. Parti en mauvais termes de Manchester United, l'attaquant espérait se relancer avec le Portugal lors de la Coupe du monde 2022. Un pari pour le moment raté, puisque le natif de Funchal ne brille pas dans le jeu et a même été relégué sur le banc face à la Suisse (6-1) en 8es de finale. Néanmoins, le quintuple Ballon d'Or peut compter sur le soutien de son ancien entraîneur au Real Madrid, Carlo Ancelotti. "Je l'ai entraîné deux ans et je n'ai jamais eu de problème avec lui. En fait, il les réglait pour moi. Cristiano s'entraîne bien, il fait attention à tous les détails. C'était très facile de le manager car c'est un joueur exceptionnel", a assuré l'Italien auprès du journal Le Corriere dello Sport. Une déclaration probablement appréciée par CR7, encore attendu remplaçant pour le quart de finale du Mondial contre le Maroc samedi

**TOTTENHAM LUCAS INTÉRESSE LE FC SÉVILLE**

Peu utilisé par Antonio Conte, Lucas Moura (30 ans, 11 apparitions toutes compétitions cette saison) n'est pas certain de rester à Tottenham cet hiver. Selon Mundo Deportivo, l'ailier brésilien intéresse fortement le FC Séville. La formation espagnole pourrait passer à l'action dès le mois de janvier pour l'ancien joueur du Paris Saint-Germain, dont le contrat expire en juin 2024. Un chèque de 12 millions d'euros pourrait suffire au bonheur des dirigeants londoniens.



**REAL ENDRICK VA SIGNER EN 2024**

Considéré comme un des plus grands espoirs du football brésilien, Endrick (16 ans) va bel et bien rejoindre le Real Madrid. Selon les informations du journaliste Fabrizio Romano, le club espagnol a trouvé un accord avec Palmeiras pour le transfert du jeune attaquant à hauteur de 72 millions d'euros, dont 12 millions d'euros de bonus. Il rejoindra la Maison Blanche à sa majorité, en juillet 2024, jusqu'en juin 2030.

**MAN UTD RASHFORD, C'EST 80 M€**

Nasser Al Khelaïfi a un faible pour Marcus Rashford (25 ans, 19 matchs et 8 buts toutes compétitions cette saison), qui enchaîne les bonnes performances avec l'équipe nationale d'Angleterre lors de la Coupe du monde au Qatar. Selon le Daily Mirror, les dirigeants de Manchester United, qui disposent d'une option pour prolonger d'une année le contrat de l'attaquant britannique, expirant en juin prochain, ont fixé son prix de départ à 80 millions d'euros. Une somme qui ne devrait pas effrayer le président du Paris Saint-Germain, même pour un joueur possiblement libre dans 18 mois.

**PSG DES DISCUSSIONS À VENIR AVEC MESSI**

En fin de contrat en juin prochain, Lionel Messi (35 ans, 19 matchs et 12 buts toutes compétitions cette saison) est annoncé avec insistance du côté de l'Inter Miami FC. Interrogé au sujet de l'attaquant argentin, le président du Paris Saint-Germain, Nasser Al Khelaïfi, a confirmé des discussions à venir pour tenter de prolonger l'aventure. "Il est à un top niveau cette saison. Il a marqué des buts incroyables lors des matchs de préparation et a engendré beaucoup de confiance. Il marque toujours pour l'Argentine. Il est heureux, on le voit avec la sélection actuellement. Son avenir ? On va s'asseoir après la Coupe du monde, mais chacune des parties est heureuse, que ce soit de son côté ou du côté du club. On va discuter après le Mondial", a assuré le dirigeant qatari pour Sky Sports.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Édité par la SARL **DK NEWS**

Gérant **Mourad Cherbal**  
Directeur de publication **Smâil Oulebsir**

Directeur de la rédaction **Smâil Oulebsir**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE** : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19



## ALGÉRIE

### M. Lamamra souligne l'engagement de l'Algérie à défendre les priorités et les intérêts de l'Afrique

Le ministre des affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Ramtane Lamamra a réaffirmé jeudi soir à Oran l'engagement de l'Algérie dans la promotion de l'agenda de paix, de stabilité, de développement et d'intégration au niveau continental, ainsi que la défense des priorités et des intérêts de l'Afrique.

Dans son allocution de clôture de la 6ème Conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, M. Lamamra a souligné que l'Algérie, dont la candidature au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU avait précédemment reçu « le soutien de l'Union africaine, est engagée, à travers son bilan de loyauté, à promouvoir l'agenda de la paix, de la stabilité, du développement et de l'intégration au niveau continental.

Elle assumera cette responsabilité avec un profond sens de dévouement pour défendre les priorités et les intérêts de l'Afrique ».

Il a salué les participants à cette conférence pour leur engagement au service de la sécurité en Afrique, du « Processus d'Oran » et de l'objectif stratégique « Une Afrique, Une Voix ».

M. Lamamra également transmis « les félicitations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le succès de cette neuvième édition du processus d'Oran.

Il a également exprimé, au nom du Président, « sa gratitude pour la participation active et l'engagement positif de mes collègues ministres et hauts fonctionnaires lors des importantes discussions ayant porté sur les principaux défis à la paix et à la sécurité en Afrique, ainsi que sur les perspectives prometteuses d'une meilleure coordination pour une voix africaine forte au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies ».

« Nous avons collectivement démontré, une fois de plus, que cette vision idéaliste n'est pas seulement un slogan mais un travail continu que nous nous engageons tous à faire avancer pour le bien de nos pays et de nos peuples », a-t-il ajouté, appelant chacun « à continuer à adhérer à ce processus tangible et à travailler en commun pour renforcer le dynamisme créé jusqu'à présent par le bloc africain au sein du Conseil de sécurité de l'ONU ». Par ailleurs, le



chef de la diplomatie algérienne a rappelé que « l'Algérie célébrera l'année prochaine le 10ème anniversaire du lancement du processus d'Oran, qui porte sur dix ans d'efforts collectifs continus dans le but d'atténuer l'injustice historique imposée à l'Afrique dans la composition du Conseil de sécurité », appelant chacun à saisir cette occasion pour impulser un nouvel élan à cette noble entreprise. Pour sa part, le Commissaire aux Affaires politiques, Paix et Sécurité de l'UA, l'Ambassadeur Bancole Adeoye, a souligné que la prochaine étape sera certainement « d'œuvrer à l'avancement et au développement du Continent, à l'élimination du terrorisme et à la recherche des meilleurs moyens de faire taire les armes », relevant qu'« il y a de grandes indications sur le continent quant à la tendance générale à faire taire les armes ».

Il a souligné que plusieurs dangers menacent le continent africain, notamment l'extrémisme violent, le terrorisme, les armes et la criminalité intercontinentale, qui sont des fléaux qui l'affectent gravement. « L'Union africaine dispose des meilleurs cadres et systèmes pour la paix, la sécurité et la gouvernance », a-t-il assuré. Bankole Adeoye a d'autre part mis en exergue l'importance de se concentrer sur la question des armes légères de petit

calibre afin de mettre un terme à leur prolifération à court terme, dans le cadre des efforts de l'UA par le biais de son Conseil de paix et de sécurité. « La réponse africaine aux menaces de terrorisme et de prolifération des armes doit être forte, rapide et appuyée par les instances internationales », a-t-il rappelé. Le président du Conseil de paix et de sécurité de l'UA pour le mois de décembre en cours et ministre nigérian des Affaires étrangères, Geoffrey Onyeama, a également exprimé sa gratitude au président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune et au peuple algérien pour l'hospitalité dont les délégués africains ont fait l'objet à Oran. Il a relevé que les travaux de cette conférence ont été marqués par un débat important et utile, notant le grand soutien apporté par l'Algérie à l'Organisation Africaine. Pour sa part, l'Ambassadeur Harold Agyemani, représentant non permanent du Ghana auprès des Nations Unies, a exprimé ses remerciements et sa gratitude au nom de l'équipe A3 (Gabon, Kenya et Ghana) au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et à l'Algérie pour l'hospitalité, l'organisation et la gestion de cette conférence, qui s'est déroulée dans les meilleures conditions. Il a estimé que les résultats de la Conférence seront

très importants pour la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent. Cette 6ème Conférence de deux jours a été marquée par une participation de haut niveau, notamment à l'échelle ministérielle, des Etats membres du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, des membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que des experts et des représentants de haut niveau des instances africaines et des Nations Unies, rappelle-t-on. Cette édition a également examiné la question du désarmement en Afrique par le contrôle de la prolifération des armes légères et de petit calibre, ainsi que la lutte contre le terrorisme et de l'extrémisme violent, en plus des questions liées à l'imposition et à l'application de sanctions.

## PARLEMENT

### M. Hamadi pour la facilitation de l'accès des investisseurs au foncier touristique

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a affirmé jeudi à Alger que son secteur aspirait à accorder des facilités aux investisseurs pour l'obtention du foncier touristique destiné à la réalisation des projets.

Répondant aux questions orales des membres de l'APN, lors d'une séance plénière, sur la garantie du foncier touristique dans la wilaya de Chlef et la prise en charge des stations thermales dans les wilayas de Ouargla, Mascara et Sétif, l'activation du circuit historique relatif à l'épopée de l'Emir Abdelkader et la préservation des atouts touristiques de la wilaya d'El Bayadh, le ministre a souligné que le foncier touristique « constitue la base de la promotion des activités touristiques et de la concrétisation des projets répondant aux normes internationales dans le domaine touristique ».

M. Hamadi a estimé « à 247 le nombre des zones d'extension touristique (ZET) en Algérie, dont 160 situées dans les régions côtières, la wilaya de Chlef disposant à elle seule de 10 ZET, pour une superficie globale de 1600 hectares ».

Il a rappelé, en outre, les études réalisées en matière d'aménagement touristique des ZET dans la wilaya de Chlef en prévision de la réalisation des projets, précisant que « cinq plans d'aménagement touristique ont été adoptés à ce jour en faveur des ZET de la wilaya ».

« La garantie du foncier dans la wilaya de Chlef profitera à la réalisation de 49 projets touristiques susceptibles d'assurer 12 000 lits et de contribuer à la création de 20 000 postes d'emploi », a-t-il fait savoir.

Evoquant la nécessité de relancer le circuit touristique et historique sur l'Emir Abdelkader dans la wilaya de Mascara, le ministre a rappelé le portail électronique, créé en juin dernier regroupant tous les sites et circuits touristiques pour concourir à leur promotion.

Dans ce sillage, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la relance du circuit historique et touristique de l'Emir Abdelkader, relevant « l'inclusion de tous les sites historiques et religieux par lesquels étaient passés l'Emir Abdelkader dans ce circuit ».

Il a mis l'accent sur la nécessité de prendre en charge toutes les stations thermales dont disposent la wilaya à travers l'appui à l'investissement dans ce domaine « très convoité par les touristes durant toute l'année ».

Répondant à une question sur l'importance de réaménagement d'une station thermale à Ouargla, M. Hamadi a rappelé que cette wilaya disposait de « 20 sites thermales qui ont besoin d'investissement pour la réalisation des projets », ajoutant que le bain traditionnel (Hammam) « nécessite l'aménagement et la modernisation vu son importance historique et touristique ».

Par ailleurs, M. Hamadi a souligné l'importance de promouvoir le tourisme à Sétif par l'activation des programmes qui s'inscrivent dans la zone d'expansion touristique et de valoriser d'autres atouts touristiques en assurant un climat favorable à l'investissement dans le tourisme ».

Evoquant les principaux atouts du tourisme à la wilaya d'El-Bayadh, le ministre a insisté sur l'impératif de les protéger et préserver, relevant que cette région « demeure une destination de prise par les touristes ».

El-Bayadh a accueilli durant l'année dernière plus 15.000 touristes dont 800 étrangers », a-t-il dit. La région recèle « 69 circuits touristiques » a rappelé le ministre révélant qu'une « charte de déontologie sera bientôt promulguée en vue de moraliser le tourisme et préserver les atouts touristiques qui nécessitent la conjugaison des efforts ».



## SOMMET

### M. Benabderrahmane représente le Président Tebboune au Sommet arabo-chinois pour la coopération et le développement à Ryadh

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, est arrivé jeudi soir à Ryadh (Arabie saoudite) pour participer au Sommet arabo-chinois pour la coopération et le développement, prévu vendredi, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué des services du Premier ministre. « En qualité de représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Aïmene Be-

nabderrahmane, est arrivé, ce jeudi soir 08 décembre 2022, à Ryadh, capitale du Royaume d'Arabie saoudite, pour participer au Sommet arabo-chinois pour la coopération et le développement, prévu vendredi 09 décembre 2022 », a précisé le communiqué. Le Premier ministre est accompagné du ministre de l'Industrie, M. Ahmed Zeghdar, et du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Kamel Reziz, selon la même source.

